



Bilan de l'enquête « impact de la vie associative » sur le territoire de l'Argonne ardennaise

par François, Olivier GOUBAULT DE BRUGIERE

Master 2 MEES

14 Juin 2016



Sommaire

Sommaire.....	2
Étude de l'impact économique du secteur associatif sur le territoire de l'Argonne ardennaise	4
Cadre de l'enquête, définition des enjeux et objectifs.....	4
Quel impact évaluer ?.....	5
Méthodologie de l'enquête.....	6
Calendrier de l'enquête.....	8
Retours de l'enquête auprès des associations	8
Inventaire des associations contactées.....	9
Répartition géographique des associations sur le territoire	9
Répartition des associations par types d'activités.....	10
Taux de retour et répartition des réponses par type d'associations.....	10
Taux de retour par origine géographique	11
Réticence des associations à répondre	11
Exploitation des données.....	12
Domaines d'études	12
Retours enquête auprès des entreprises.....	16
Conclusions et perspectives	17
Conclusions.....	17
Perspectives.....	17
Bibliographie.....	20
ANNEXES	20
Annexe 1 : Enquête auprès des associations	21
Annexe 2 : Enquête auprès des entreprises.....	27

Étude de l'impact économique du secteur associatif sur le territoire de l'Argonne ardennaise

Cadre de l'enquête, définition des enjeux et objectifs

Cette enquête a été menée en coopération entre l'association culturelle « Les Tourelles » et la Communauté de Communes de l'Argonne ardennaise.

La Communauté de Communes a développé depuis quelques années une politique de soutien aux associations et activités associatives du territoire ayant un impact communautaire.

Depuis 2014, la Communauté de Communes a créé une vice-présidence chargée de la vie associative.

Les enjeux de cette mission ont été définis lors d'entretiens avec le Vice-Président de la Communauté de Communes d'une part, avec les responsables de l'association d'autre part (Président et Coordinatrice).

Les enjeux pour la Communauté de Communes¹ sont principalement de valoriser, qualifier et quantifier la vie associative sur le territoire de l'Argonne Ardennaise.

L'idée est d'apporter une photographie du paysage associatif local.

Ceci doit permettre d'asseoir et encadrer le rôle de la 2C2A dans le soutien à la vie associative. Un dispositif de soutien a été voté en 2015.

Cela permettra également concrètement de mettre à jour les coordonnées des associations, de prendre un premier contact avec elles, d'identifier leurs forces et faiblesses, les opportunités qu'elles peuvent présenter et les menaces qui peuvent peser sur elles. j

Pour l'association «Les Tourelles »², les enjeux « généraux » de la Communauté de Communes sont également partagés, mais s'ajoutent des enjeux spécifiques à l'association. Tout d'abord, en réalisant l'enquête, l'association renforce son rôle de partenaire de la 2C2A, avec une force d'innovation et d'adaptation qui lui permet de compléter l'action de la collectivité. Par ailleurs, de plus en plus, l'association « Les Tourelles » développe des activités de coopération territoriale pour déployer des activités culturelles hors les murs, sur le territoire de la 2C2A. Elle acquiert progressivement une position de leader associatif naturel sur le territoire, qui pourrait à terme renforcer les mutualisations et coopérations inter-associatives sur toute l'Argonne ardennaise.

Dans le cadre de cette enquête,

- La 2C2A a mis à disposition la logistique pour l'envoi et la réception des enquêtes, ainsi que pour la communication ; le fait que l'enquête soit officiellement menée par la 2C2A lui a donné une légitimité
- Les Tourelles ont pris en charge la coordination et la réalisation de l'enquête, les contacts directs avec les responsables associatifs, via notamment le recrutement de Olivier GOUBAULT, stagiaire de la formation continue en Master 2 Management des entreprises de l'économie solidaire et sociale à l'Université de Reims Champagne-Ardenne, et via la contribution des bénévoles des Tourelles (mise sous pli, relance auprès d'associations culturelles et locales) ...

La politique associative de la 2C2A

Aujourd'hui :

- 6 associations sont sous convention avec la 2C2A, principalement les Tourelles et le FJEP (pour un montant annuel de 30 000 € chacune).
- 15 à 20 000 € pour un soutien ponctuel aux associations, sur demande et si c'est d'intérêt communautaire (selon délibération du 31 mars 2015)

¹ Entretien avec Frédéric Courvoisier-Clément, Vice-Président à la vie associative à la 2C2A et administrateur aux Tourelles dans le Collège des « élus » - 12 janv. 2015

² Entretien Sylvain MACHINET et Amélie ROSSI-PAHON

Les propositions d'actions visant à prolonger ce travail dépasse le seul cadre des compétences seules de la Communauté de Communes ou de l'association pour essayer de définir une utilité collective, qui nécessitera peut-être la mise en place de structure et dispositifs ad hoc.

Quel impact évaluer ?

L'enquête vise d'abord à montrer l'impact économique direct au travers de critères faciles à identifier et à mesurer et susceptibles d'être parlant en termes de communication externe. On parle ici de nombre d'emplois créés et de dépenses faites par ces structures sur le territoire.

L'objet est de montrer ce que représentent les associations dans ce domaine sur le territoire.

Il s'agit également de montrer quel est le montant des dépenses des associations sur le territoire et comment (auprès de qui) sont-elles faites ? Est-ce que cela peut avoir un impact sur ces « prestataires » ? De nombreuses entreprises et commerçants locaux dépendent probablement pour partie de leur chiffre d'affaire du tissu associatif dense sur le territoire : poste, hébergement, restauration, imprimeur...

On parle souvent des associations comme fortement dépendantes des subventions publiques. Est-ce que cela est également avéré sur ce territoire ? Par ailleurs, certaines associations (et notamment les plus importantes) mobilisent des fonds publics extérieurs au territoire. C'est donc une « entrée » d'argent sur le territoire.

Au-delà de ce simple bilan comptable, l'enquête doit pouvoir identifier des aspects plus qualitatifs de son apport économique.

Par exemple, en termes d'emplois, on peut se poser la question de la qualité des emplois créés : quel niveau de salaire ? quelle durabilité des emplois ? quel est le niveau d'embauche des salariés ? est-ce que les associations ne contribuent pas de manière très significative à l'embauche des jeunes, des personnes éloignées de l'emploi ? Quel est l'âge moyen des salariés des associations ? L'emploi associatif contribue-t-il à inverser la tendance au vieillissement de la population ? Ces associations permettent-elles à des jeunes de rester ou revenir travailler « au pays » ou à des personnes extérieures de venir s'installer. Dans beaucoup de cas, la stabilité financière leur permet souvent de créer une famille... en bref de lutter contre l'érosion de la population.

Autres bénéficiaires : est-ce que la formation des salariés des associations du territoire ne renforce pas d'une part leur employabilité et d'autre part ne permet pas de créer de nouvelles compétences sur le territoire. L'un comme l'autre peuvent avoir un impact économique non négligeable. Par exemple, les salariés développant de nouvelles compétences peuvent de fait proposer de nouveaux services, faisant éventuellement appel à de nouveaux prestataires sur le territoire.

Enfin, il faut aussi essayer d'évaluer des aspects qualitatifs de l'action du secteur associatif sur le territoire. De très nombreux services ne sont proposés sur le territoire que par des associations. Certains pourront se mesurer financièrement, mais beaucoup ne font pas l'objet d'échanges financiers ou peu. L'association « les Tourelles » offre des activités culturelles (cinéma, spectacles vivants, expositions), le FJPEP-centre social propose des centres de loisirs, des activités d'insertion et d'éducation populaire. C'est l'ADMR qui permet, par les services d'accompagnement à domicile qu'elle propose, de garder nos aînés dans leurs villages. Les comités des fêtes organisent dans presque toutes les communes une fête (ou plusieurs) patronale qui est souvent la seule animation en zone rurale. Ce sont les associations sportives, très nombreuses, qui offrent des activités de loisirs diverses

Boult-aux-Bois, village nature

À Boult-aux-Bois, le secteur associatif développé autour de la nature a représenté jusqu'à une vingtaine de salariés, répartis sur 3 structures différentes, relativement méconnues localement du public et des élus

En 2012, deux des associations ont dû déménager, avec des risques importants de quitter le territoire, faute de locaux appropriés (l'une est partie à Vouziers, l'autre a retrouvé des bureaux à Boult). La 3^e association, qui fait de l'éducation à la nature, a dû négocier pour pouvoir continuer à occuper un bâtiment, qui a été donné à la Communauté de Communes avec une obligation de le mettre à disposition d'activités d'éducation à la nature.

Si une entreprise du secteur concurrentiel avec vingt salariés risquait de quitter le territoire, cela n'aurait-il pas mobilisé élus et médias ?

aux enfants et aux adultes. C'est encore le monde associatif qui propose plus de 50% des nouvelles activités périscolaires aux enfants³.

C'est l'ensemble de ces services qu'il faudra mesurer, en estimant le nombre de destinataire, mais aussi en estimant la qualité des services offerts. La présence de ces services contribue largement à l'attractivité et à la qualité de vie du territoire, qui seraient de fait fortement impactés en l'absence de ce secteur associatif dense et dynamique.

Méthodologie de l'enquête

Pour estimer l'impact économique du secteur associatif sur le territoire, il a été proposé, après consultation des études existantes et des acteurs pertinents (CRESSCA, CCI des Ardennes...) de réaliser une enquête à 3 niveaux distincts

La première partie de l'enquête consistera à interroger les associations elles-mêmes, via l'envoi d'un questionnaire adapté (cf. annexe 1). L'enquête devrait toucher 250 à 300 associations. L'enquête vie associative portait sur 6 thèmes principaux : la zone d'influence et les bénéficiaires des activités, le budget des associations, les principaux fournisseurs locaux, l'emploi, le bénévolat et la perception de l'importance de la vie associative sur le territoire

Une des difficultés de cette enquête a été **d'établir un listing à jour des associations** du territoire. Beaucoup de fichiers existent, et la plupart sont notoirement incomplets. Les principales erreurs correspondent à des omissions de cessation d'activité⁴ ou de changement d'adresse. Le nombre de dissolution annoncée étant très faible par rapport au nombre d'associations ayant cessé toute activités⁵. De fait, le fichier des associations à jour de la Préfecture comprend plus de 500 associations. Il a donc fallu actualiser le listing des associations présentes sur le territoire et encore en activité, à partir des données de la 2C2A, de la Ville de Vouziers, de la Préfecture et des fédérations départementales. Il a donc fallu convaincre collectivités locales et les fédérations départementales de l'intérêt de disposer d'un fichier à jour des associations (certains acteurs considérant ces données comme confidentielles).

L'objectif était d'atteindre un taux de retour du questionnaire d'environ 30%, avec une répartition relativement homogène par rapport à la typologie des associations et à leur répartition sur le territoire.

Nous avons regroupé les associations en 7 types d'associations (cf. tab. 1) correspondants aux critères retenus pour les enquêtes menées au niveau national (par ex, par l'INSEE) et 8 sous catégories correspondants à une réalité locale. L'objectif est également d'avoir un taux de retour minimal de 15% pour chacune des 7 catégories.

Tableau 1 : Typologie des associations

- 1) Les associations sportives
- 2) Les associations de loisirs, divertissements, vie sociale
 - a) Les comités des fêtes
 - b) Les associations de Chasse et de pêche
- 3) Les associations culturelles et patrimoniales
- 4) Les associations de défense des causes (des droits, de l'environnement, du cadre de vie, des usagers...)
- 5) Les associations de développement local
- 6) Les associations d'enseignement, de formation, de recherche
 - a) Les associations d'éducation populaire
 - b) Les associations périscolaires
 - c) Les associations de formation et d'insertion
- 7) Action sociale, action humanitaire ou caritative
 - a) Les associations de solidarité
 - b) Les associations d'accompagnement, aide à domicile
 - c) Les associations syndicales et d'entraide

Pour s'assurer ce taux de retour suffisant, et la représentativité de l'échantillon, plusieurs actions sont prévues. D'une part, une relance ciblée par mél et par téléphone sera réalisée, avec possibilité de rencontrer les associations sur le territoire ; Une communication sera prévue via le site internet de la 2C2A et la presse régionale (en organisant une conférence de presse). On peut également s'attendre à

³ En lien avec la réforme des rythmes scolaires intégrés du décret Hamon du 7 mai 2014,

⁴ Si la création d'une association doit faire l'objet d'une déclaration en préfecture, sa disparition n'est le plus souvent pas enregistrée, souvent faute de décision ferme des instances dirigeantes

⁵ Ce problème n'est pas spécifique à ce territoire, il se pose sur toute la France. On évalue à 6% le taux de dissolution des associations en milieu rural (in « La France associative en mouvement », 2013)

ce que beaucoup d'associations ne prennent pas le temps de remplir et compléter le questionnaire, par manque de temps, d'intérêt ou d'informations. Ce questionnaire doit pouvoir être rempli très rapidement (moins de 15 minutes).

Il est possible également que des associations considèrent que certaines données sont confidentielles. Il faudra au besoin relancer par mél et téléphone, les associations ayant répondu afin de compléter les informations et les rassurer en insistant sur le caractère totalement anonyme du traitement des données.

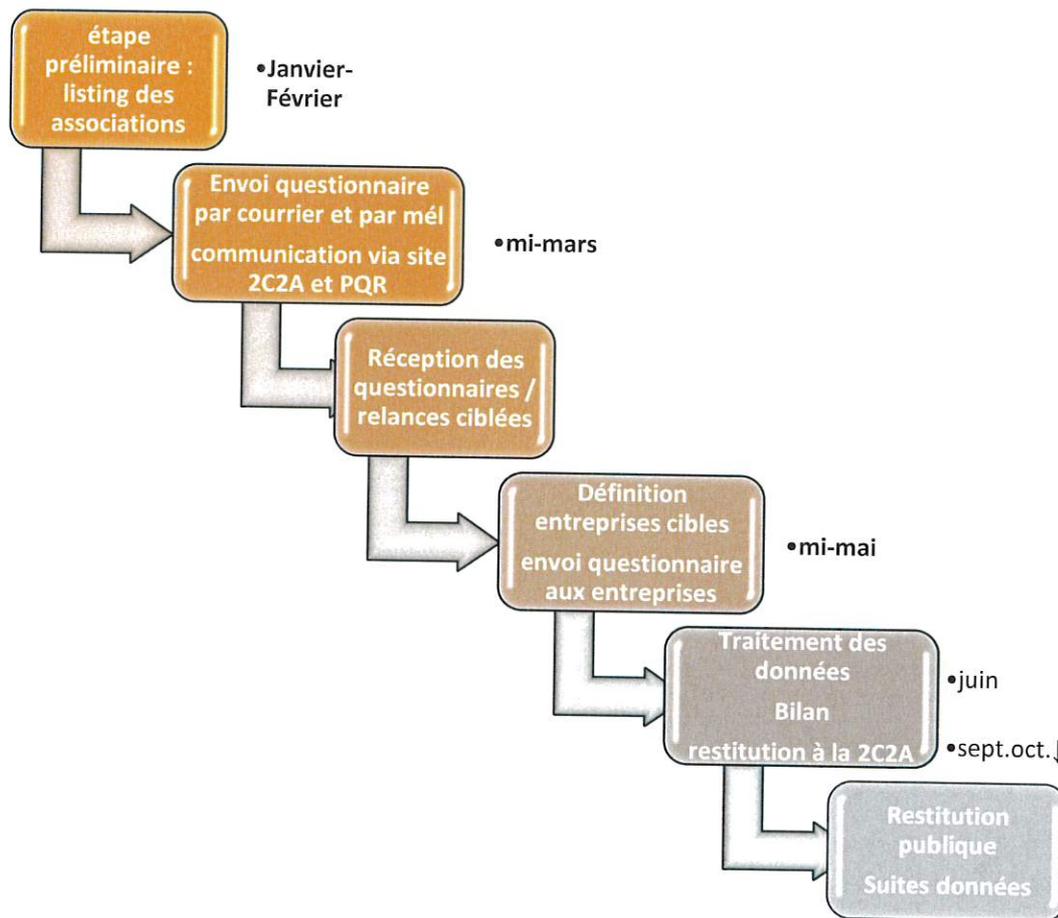
La seconde partie de l'enquête consistera à interroger les entreprises et commerçants du territoire, via l'envoi d'un questionnaire (cf. annexe 2). Le choix des entreprises destinataires se fera sur 3 critères. Seront interrogées toutes les entreprises qui ont été spécifiquement mentionnées par les associations lors de l'enquête, dans la partie « fournisseurs ». Nous y ajouterons l'ensemble des entreprises des secteurs qui auront été mentionnés, identifiées par leur code APE et leur code postal (fleuristes, transporteurs, restaurants, traiteurs...). Nous sélectionnerons également des entreprises « thermomètres », présentes sur tout le territoire et susceptible d'être touchée par l'activité des associations : boulangers, petites supérettes et épicerie de proximité. Enfin, nous sélectionnerons 4 à 5 grandes entreprises du territoire.

L'objectif sera d'évaluer d'une part l'impact réel chez les principaux prestataires définis par les associations, d'autre part d'évaluer la vision des entreprises du monde et du rôle des associations.

Ce questionnaire est très simple, très rapide à remplir (5 minutes) et se base plutôt sur des fourchettes de valeurs plutôt que sur des données précises que les entreprises pourraient avoir des réticences à communiquer.

Enfin, dans un dernier temps, il est envisagé de faire une **enquête téléphonique auprès d'un échantillon représentatif de la population** (estimé à 150-300 personnes). Ce phoning portera essentiellement sur la représentation du rôle des associations par les particuliers (en 4 à 5 questions simples avec un choix qualitatif). Cette étape pourrait être menée plutôt après le stage.

Calendrier de l'enquête



Confidentialité des données

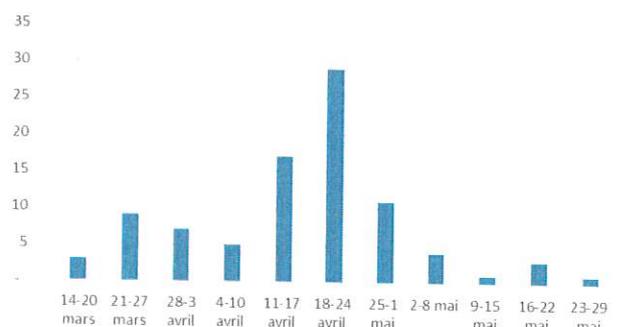
Associations comme entreprises peuvent considérer que certaines données collectées sont relativement personnelles. Afin de surmonter leurs craintes à les communiquer, il a été prévu que ces données resteront confidentielles et ne seront pas communiquées publiquement. Si les données administratives permettront d'actualiser les fichiers des partenaires (ville de Vouziers, Communauté de commune et Office du Tourisme), les réponses aux questions seront ensuite rendues anonymes dans les bases de données.

Retours de l'enquête auprès des associations

Au 1 juin 2016, nous avons reçu 97 réponses des associations, dont 93 complétées et 4 annonçant la dissolution ou la mise en sommeil de l'association. Ce taux de retour de 29,9% est excellent pour ce type d'enquête.

Les questionnaires nous ont été communiqués par voie postale (61%), par mél (25%), par dépôt direct aux Tourelles (8%) et par remplissage en ligne ou lors d'un entretien avec un responsable de l'association (6%).

Plus de 40% des retours nous sont parvenus dans les 5 derniers jours officiels de l'enquête (le 18 mai) ! Beaucoup d'associations ont répondu suite à des relances, soit par moi-même, par Frédéric

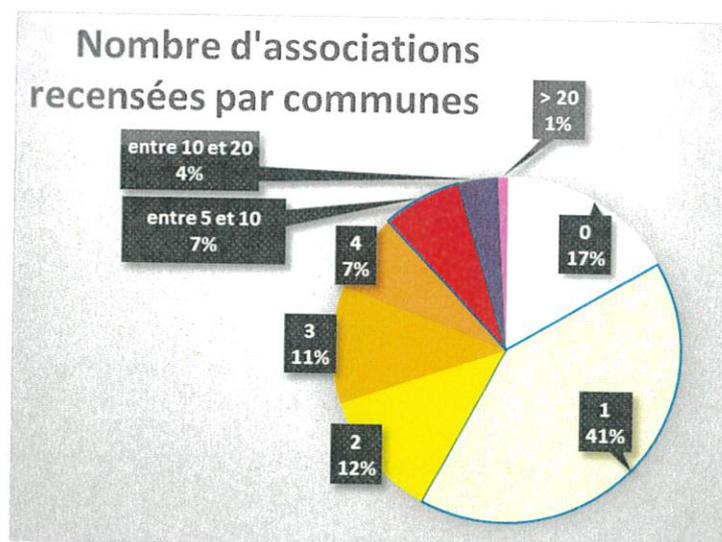


Courvoisier ou par des membres du conseil d'administration des Tourelles, en général auprès d'associations qu'ils connaissaient personnellement.

Inventaire des associations contactées

Après 3 mois d'enquête, sur les 331 associations contactées, dont 12 en dehors du territoire de la 2C2A (mais ayant des activités notoires sur ce territoire), nous avons pu confirmer que 324 associations étaient bien en activité, dont 312 sur le territoire. Cette confirmation se base sur des données récentes de la ville de Vouziers, de la 2C2A, des fédérations départementales (football, pêche, admr...), voire via la presse (principalement l'Union).

Cela correspond à environ 1,7 associations pour 100 habitants, soit environ 13% de moins que la moyenne nationale (1,95 associations pour 100 habitants, données INSEE 2015).



Répartition géographique des associations sur le territoire

Comme on pouvait s'y attendre, la Ville de Vouziers concentre une grande partie des associations, avec plus du quart des associations du territoire (26,6%), avec un taux d'association pour 100 habitants identique au taux national.

Mais l'ensemble du territoire de la Communauté de commune est bien irrigué par le tissu associatif.

Moins de 17% des communes, la plupart de moins de 60 habitants, n'abritent aucune association.

Près de 53% des communes abritent une ou deux associations ; 18,4% ont entre 3 et 4 associations et 11% ont entre 5 et 15 associations.

On note quelques ilots où la densité d'associations pour 100 habitants est très significativement supérieure (X2 à X4). Ce sont les villages de Harricourt, Boulton-aux-Bois, Sommerance, Saint-Etienne à Armes, Grandham, Sy et Louvergnny. Ces densités importantes s'expliquent souvent par une implication forte et multiple de quelques personnes dans le monde associatif (un petit noyau de personnes crée et gère plusieurs associations), ce qui est notamment le cas pour les petits villages de moins de 60 habitants, soit par une dynamique locale associative forte liée à l'histoire : développement des associations nature à Boulton, les Musicales à Louvergnny...

Sur Grandpré, Machault et Monthois, la densité d'associations pour 100 habitants est légèrement supérieure à la moyenne nationale, nettement inférieure sur Buzancy et Le Chesne.

Un cas particulier : les associations de chasse

Les listes de la préfecture recensent 63 associations de chasse existante. Toutes ont été contactées par courrier. Un très petit nombre a répondu, tout comme très peu ont répondu au recensement opéré par la 2C2A en 2006.

Nous n'avons intégré dans cette liste que les associations de chasse pour lesquelles nous avons des informations fiables concernant leur existence (6).

Compte-tenu du poids économique de la chasse tel que calculé au niveau du territoire français, il est sûr que cela représente un poids également important au niveau de l'Argonne. Cela a certainement un impact en termes de locations de terre ou en achat d'alimentation et de boisson. Mais le faible taux de retour nous empêche de l'évaluer.

Ce faible taux de retour provient certainement d'une certaine méfiance de ces associations envers les « autorités », la crainte qu'on n'intervienne dans leur financement et le fait que ces associations n'ont ni besoins, ni attentes auprès des collectivités (communication personnelle avec divers représentants de société de chasse)

Répartition des associations par types d'activités

On constate que Les associations de loisirs et de vie sociale (incluant ici les associations de chasse et de pêche) représentent près de 50% des associations du territoire. Elles sont uniformément réparties sur tout le territoire de la 2C2A, présentes dans plus des ¾ des communes. C'est nettement plus que la moyenne nationale, où ces associations représentent en général moins de 10% des associations. Cela montre que la création d'associations a pour principal objectif de maintenir et développer des activités en milieu rural (« au pays »). Beaucoup de ces associations sont très anciennes, 50% des associations ayant plus de 10 ans d'âge. De fait, tous les autres types d'associations sont sous-représentées par rapport au national.

Les secondes associations les plus présentes sur le territoire, les associations sportives, sont plus concentrées sur Vouziers et les grosses communes de la 2C2A.

Enfin, les associations culturelles et patrimoniales représentent 13% des associations du territoire.

L'ensemble des autres types d'associations représentent moins de 30% des associations du territoire, mais ces associations représentent 90% des emplois du secteur associatif.

En fait, deux secteurs sont prépondérants dans l'emploi associatif : les associations d'éducation populaire (plus de 45%) et les associations d'aide à la personne (plus de 40%).

Une partie de ces taux de retours accrus s'explique simplement par la proximité des réalisateurs de l'enquête des acteurs ayant répondu (associations culturelles, associations de Vouziers...).

Taux de retour et répartition des réponses par type d'associations

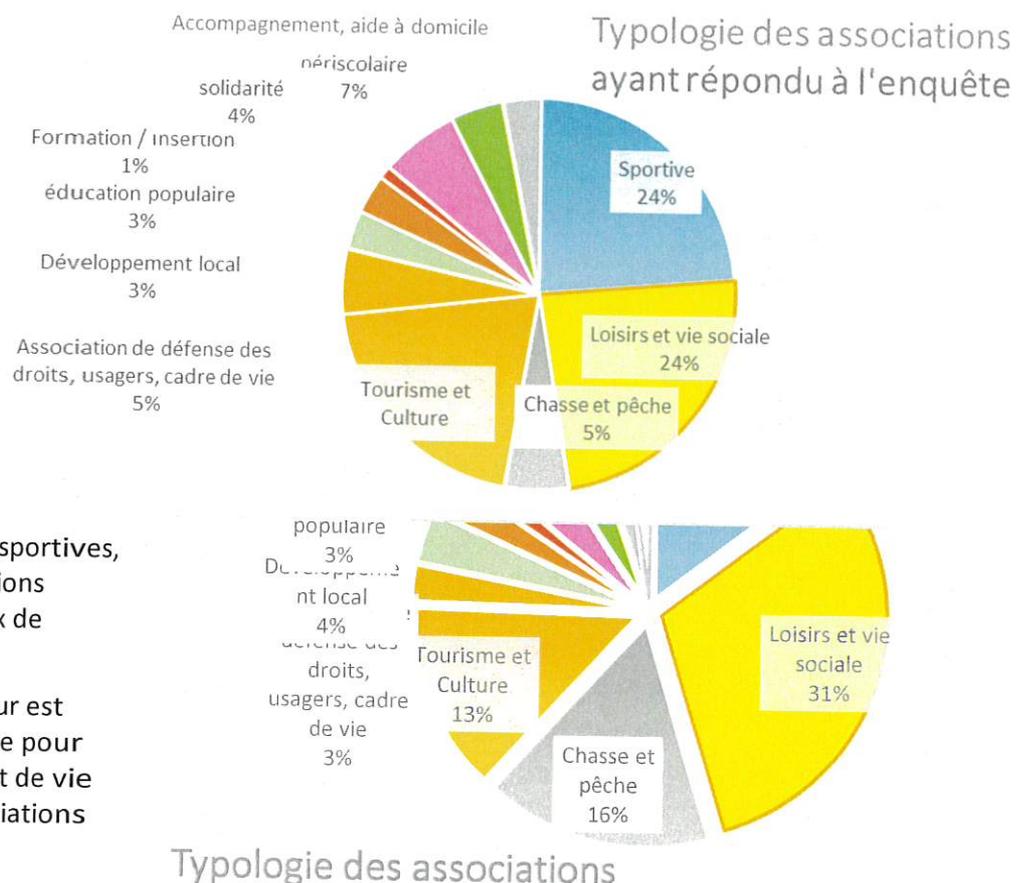
Tous les types d'associations ont répondu.

Avec près de 100 retour de questionnaire, on atteint un taux de retour de près de 30% très élevé pour ce type d'enquête.

Le Taux de réponse est significativement supérieur à la moyenne (7 et + 9 points) pour les associations culturelles et sportives, ainsi que pour les associations employeuses (avec un taux de retour qui dépasse 68%).

A l'inverse, le taux de retour est significativement plus faible pour les associations de loisirs et de vie sociale (< 19%) et les associations de chasse (< 8%).

Au sein des associations sportives, si la plupart des associations sportives vouzinoises ont répondu à l'enquête, on observe un taux de retour des petits clubs de football assez faible sur le territoire (<15%). De même, on peut s'étonner de



l'absence de réponse des associations d'éducation populaire « Familles rurales », pourtant traditionnellement actives sur le territoire et des amicales de sapeurs-pompier.

Il est proche de la moyenne pour les associations d'enseignement & de formation et les actions sociales et caritative.

Taux de retour par origine géographique

Les retours par codes postaux montrent également une répartition des retours bien répartis territorialement.

De fait les 97 associations qui ont répondu proviennent de 35 communes différentes

Parmi les communes abritant plus de 2 associations, les meilleurs taux de retour se trouvent à Chatel-Chéhéry (100%), Savigny-sur-Aisne (67%), Vouziers, Quatre-Champs et Brioules sur Bar (50%), Boulton-aux-Bois (43%).

Par contre, dans la plupart des « grosses communes » (> 250 habitants), le taux de retour est compris entre 17 et 23%.

On voit que dans beaucoup de ces communes, il existe une certaine indifférence voire méfiance vis-à-vis d'une enquête « venue de loin » (communications personnelles avec plusieurs Président d'association du secteur Grandpré- Termes- Senuc et Buzancy).

Réticence des associations à répondre

2 raisons principales sont avancées par les associations pour ne pas répondre aux questionnaires (communication personnelles avec divers Présidents et responsable d'associations)

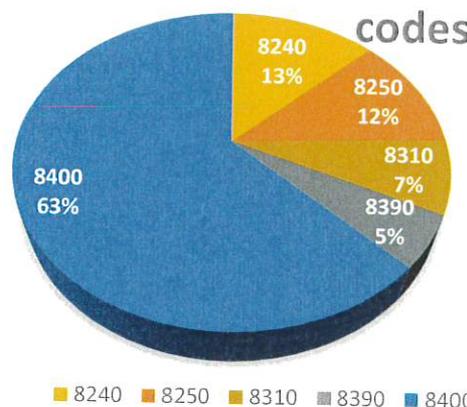
La réticence à répondre à cette enquête croit avec le fait que l'association est moins dans une démarche de collaboration, coopération, échange. Comme le dirait un Président « On n'a pas besoin qu'on vienne se mêler de nos affaires, on a besoin de personnes ». Il est clair également que le questionnement sur le budget de l'association est perçu comme indiscret.

Une autre source d'absence de réponse est le manque de temps ou de données, notamment concernant les aspects financiers.

Certaines associations ne se sont pas senties « concernées », par exemple, les antennes d'associations départementales ou régionales (par exemple, OCCE).

On peut s'interroger également sur la non-collaboration d'un certain nombre d'associations : il est probable que dans beaucoup de cas, cela provient du fait que l'association soit en réalité en état d'hibernation, voire quasiment en cessation d'activités (communications personnelles lors d'entretiens). C'est sans doute le cas notamment pour de nombreuses associations de loisirs, qui pour certaines n'ont plus d'activités récentes (de moins de 2-3 ans).

Répartition des retours par codes postaux



Et la loi ?

Rappelons quand même que les associations déclarées doivent informer la préfecture des changements de statuts, de nom, d'adresse du siège social ou d'objet, ce qui est rarement le cas.

Elles doivent communiquer tous les ans les changements du conseil d'administration.

En principe également, ces informations sont du domaine public dès lors qu'une association est subventionnée par une collectivité, de même que le bilan financier de l'association !

Exploitation des données

À noter que, compte tenu du nombre absolu de retour (près de 100), seules les informations « globales » concernant la totalité de l'échantillon peuvent faire l'objet de calculs statistiques significatifs.

Ainsi par exemple, le budget moyen des associations présente de bien trop grandes disparités (entre la petite association de village et la grosse association employeuse) pour être comparés entre eux.

Dans les sous-échantillons homogènes, par ex, les associations de loisirs ou les associations sportives de petite et moyenne envergure, le nombre restreint des données (entre 20 et 25) ne permet pas de calculs de moyennes (l'écart type étant en général supérieur à la moyenne).

C'est pourquoi on donne de préférence les résultats sous forme de fourchettes (90% des associations sont dans telle fourchette) et/ou sous forme de médiane (50% des associations sont au-dessus de ce chiffre).

De la même manière, il est très difficile d'extrapoler les données obtenues sur ces 30% d'associations à l'ensemble des associations du territoire.

Nous ne l'avons donc fait que quand un faisceau d'indices nous permettent de penser que cette extrapolation est raisonnable. Dans ce cas, nous citerons les informations en question

Signalons enfin que sur les 97 réponses renvoyées, 5 concernent des associations dissoutes ou en sommeil.

Domaines d'études

L'enquête vie associative portait sur 6 thèmes principaux, nous analyserons donc les retours globalement pour chacun de ces 7 thèmes. Sauf indication spécifique, les données chiffrées ne concernent que les 94 associations ayant répondu de manière complète à l'enquête

Zone d'influence et bénéficiaire

Deux tiers des associations ayant répondu sont des associations uniquement locales, 16,5% ont une zone d'influence intercommunale, 14% départementales. 6 associations, soit moins de 7%, revendiquent une influence régionale, nationale ou internationale.

L'ensemble de ces associations touchent près de 90 000 bénéficiaires dont 80% sur le territoire de la 2C2A. Ce qui signifie que chaque habitant de la 2C2A bénéficie au moins 4 fois des services d'une association.

Le budget des associations

80% des associations qui ont répondu nous ont communiqué des informations concernant leur budget annuel.

Le budget total des associations représente **plus de 3 millions d'euros, dont 86% pour les 10 associations ayant au moins un équivalent temps plein en salarié.**

Ce budget oscille entre 200 € pour les plus petites associations à plus de 600 000 € pour les plus importantes.

Ces budgets proviennent pour plus de 47% des ressources propres (dont 40% extracommunautaires),

Compte-tenu qu'on a les réponses de près de 7 associations employeuses sur 10, que les principales associations employeuses ont répondu à l'enquête, on peut extrapoler que le budget global de l'ensemble des associations du territoire ne dépassera pas 5,5 millions d'euros.

Au niveau national, les financements publics représentent 49% des financements des associations, essentiellement apportés par les communes (13%), l'État (11%), les départements (11%) et les organismes sociaux (9%). Les dons et mécénat ne représentant que 5% de ces ressources privées

pour près de 45% de subventions extracommunautaires et seulement pour moins de 10% de subventions intracommunautaires (communes ou intercommunales).

Cela signifie clairement que d'une part, les associations du territoire s'autofinancent à près de 50%, d'autre part que pour 1 € investit dans une association par les collectivités du territoire, près de 7,- € proviennent de l'extérieur du territoire.

On peut développer les réponses en fonction de la typologie des associations, uniquement pour les catégories pour lesquelles on a au moins 10 retours.

Les associations employeuses (13 retours)

Les associations employeuses ayant 1 ou plus Équivalent temps -plein ont un budget compris entre **73000 et 636 000 €**. Ce budget est directement corrélé aux nombres de salariés en poste.

Plusieurs associations salarient une ou plusieurs personnes pour quelques heures à l'équivalent d'un mi-temps. Leur budget est très beaucoup plus faible (< 50 000 €).

Ces associations perçoivent un peu plus de subventions intracommunautaires (env. 10,5%), mais surtout drainent de plus gros financements extracommunautaires (près de 50%) et sont moins en autofinancement (40%).

Les associations sportives (20 retours)

Ces associations ont des budgets moins importants, à 90% compris **entre 5000 € et 59 000 €**, avec une médiane à 6400 €. Cette extrême variation provient de la grande hétérogénéité des publics visés. Plus l'association a une influence et une zone de « chalandise » large sur le territoire et plus son budget est important. Les 5 plus gros budgets d'associations sportives (> 25 000 €) concernent des associations à vocation intercommunale, départementale ou nationale.

Ce type d'associations est celui qui s'autofinance le plus, à plus de 85%. Cet autofinancement provient d'une part des licences, d'autre part de l'organisation d'activités « rémunératrices » (repas, bar, loto...).

Elles sont en général un peu aidées par les communes (6%) et perçoivent pour les plus importantes, quelques aides extracommunautaires (env.10%).

À noter que **ces financements n'intègrent pas les aides en nature apportées notamment par les communes** : mise à disposition, fonctionnement et entretien des installations sportives, mise à disposition de divers matériels pour des manifestations, ce qui représenteraient s'ils étaient valorisés des montants non négligeables. Ces données pourraient être réintégrées dans l'étude en questionnant directement les principales communes concernées (toutes les communes de plus de 300 habitants)

Les associations de loisirs et vie sociale (20 retours)

Ces associations ont des budgets bien moins importants, à 90% compris **entre 1000 € et 14 000 €**, avec une médiane à 3350 €.

Ce type d'associations s'autofinance aussi largement, à plus de 75%. Une large part de ce financement provient de l'organisation d'activités « rémunératrices » (repas, bar, loto...).

Elles sont en général un peu aidées par les communes (18,5%) et très peu au niveau extracommunautaire (moins de 6%).

Ici encore, ces associations reçoivent souvent une aide en nature de leur commune, sous la forme de la mise à disposition gracieuse d'une salle (salle des fêtes) pour l'organisation de manifestations.

Les associations culturelles et patrimoniales (18 retours)

[Dans cette catégorie, on a extrait l'association « Les Tourelles », seule association culturelle employeuse, qui a été intégrée dans les associations employeuses.]

Ces associations ont des budgets extrêmement variables, à 90% compris **entre 300 € et 33 000 €**, avec une médiane à 3700 €. Cela est principalement dû à l'importance plus ou moins grande des activités organisées, notamment en termes d'événementiels, et de la notoriété acquise.

Ce type d'associations s'autofinance largement, à plus de 70%. Cet autofinancement provient pour une grande part de la vente de billets (pour des spectacles) et de prestations

Elles sont en général très peu aidées par les communes (<7%) mais peuvent être soutenues au niveau extracommunautaire, en fonction de l'intérêt (utilité sociale) que représente leur action (>20%)

Les principaux fournisseurs locaux

En dehors des dépenses de salaires (et charges) et des prises en charges de frais de déplacement, et des frais de licence et adhésion à une fédération, les principaux fournisseurs identifiés, pour lesquels le montant total des dépenses dépasse 25 à 35000 € sont indiqués dans le tableau 2.

Il s'agit pour 90% des cas de fournisseurs locaux bénéficiant des achats des associations, qui peuvent représenter près de 5 à 10% de leur chiffre d'affaire⁶.

La seconde phase d'enquête auprès des entreprises visera précisément ces secteurs afin de valider l'importance du secteur associatif pour ces entreprises

Tableau 2 : Principaux types de fournisseurs des associations

↳	Les locations mobilières et immobilières
↳	les magasins d'alimentation
↳	Brasseurs et traiteurs
↳	Imprimerie et communication
↳	Transport
↳	Banque et assurance
↳	Petit matériel de bureau et papeterie
↳	Les fleuristes (commémorations et fleurissement)
↳	La Poste

L'emploi

Les associations employeuses ayant répondu à l'enquête emploient **82 salariés, représentant près de 50 équivalent temps-plein.**

Compte tenu du taux de réponse de ce secteur, on peut estimer que le nombre total de salariés ne dépasse pas 120, ce qui représente **moins de 2% des emplois sur le territoire.** C'est un taux très inférieur à la moyenne départementale (8,8%), régionale (8,2%) ou nationale (8%).

La très faible densité du territoire et le manque de financements locaux sont sans doute responsables de cet état de fait.

Par contre, une part importante de ces salariés est en contrats aidés (12%), et le secteur salarie un nombre plus important de personnes de plus de 50 ans et des personnes en situation de handicap. Le secteur associatif est donc particulièrement ouvert à des personnes relativement éloignées de l'emploi.

Par ailleurs également, un **effort particulier de formation** est consacré aux salariés. Cet effort est en moyenne supérieur à 5 heures de formation par an par salarié, ce qui est pratiquement le double du taux de formation des employés des entreprises au niveau national (données INSEE 2012).

Ce haut taux de formation contribue à améliorer leur employabilité et permet également de créer de nouvelles compétences sur le territoire, qui peuvent par la suite bénéficier à d'autres associations voire à toute la collectivité.

À noter que la formation n'est pas absente pour les bénévoles, mais elle est bien moindre, puisqu'elle ne correspond qu'à moins de 30 minutes par bénévoles et par an.

De même, le dispositif service civique est très peu employé (un seul sur le territoire), alors que cela semble une solution adaptée à la fois pour soutenir le mouvement associatif et pour aider des jeunes peu formés, leur donner une expérience et les former à des métiers. Cela s'explique certainement par une information insuffisante tant auprès des jeunes qu'auprès des associations. Il est assez difficile pour des associations non-employeuses d'encadrer de manière adéquate ces services civiques. Par ailleurs, plusieurs associations du territoire sont agréées pour accueillir des Services civiques (notamment Maison de la Nature, FCPN et FJEP-Centre Social)

⁶ Données de retours des enquêtes auprès des fournisseurs et communications personnelles

Adhérent et bénévolat

On compte **plus de 3700 adhérents** au sein des 94 associations ayant répondu.

90% des associations ayant répondu ont entre 10 et 250 adhérents. Le secteur sportif trône 43% des adhérents, suivi par les associations employeuses (26%) et les associations culturelles (15%). Les associations de loisirs représentent moins de 7,5% des adhérents associatifs.

23% des adhérents sont membres de deux associations, 17% de trois (étude Édith Archambault et Viviane Tchernonog – 2012)

Une extrapolation à partir du taux de retour ou en s'appuyant sur les données par catégories d'associations, permet d'estimer le nombre total de bénévoles entre 10 700 et 12 500. Cela représente un taux de 58 à 68% d'adhésion, supérieur à la moyenne nationale (45%).

Le bénévolat est le point fort du monde associatif. L'enquête a permis de dénombrier **près de 1000 bénévoles, pour un total de plus de 35 000 heures.**

Les extrapolations les plus optimistes du nombre total de bénévoles ne dépassent pas 2500 à 3000 bénévoles, soit un taux de moins de 15%, inférieur de plus de 50% la moyenne nationale (32%)

La perception de l'importance de la vie associative sur le territoire

Évaluation qualitative du rôle des associations

Pour les associations, leur rôle est prépondérant dans deux domaines (plus de 80% des associations ayant répondu estimant que ce rôle est très important à indispensable) : Le dynamisme du territoire et son animation. Ce rôle est moindre pour ce qui est de la notoriété.

Une seule association du territoire est nommée spécifiquement à plusieurs reprises pour son rôle prépondérant dans l'animation et le dynamisme du territoire, c'est l'association les Tourelles (citée à 12 reprises).

Retours enquête auprès des entreprises

L'enquête sur la vie associative auprès de 124 entreprises du territoire a été lancée le 18 mai avec une date limite de réponse fixée au 10 juin 2016.

Le taux de retour au 14 juin est très faible, autour de 6%.

Cela pourrait en partie provenir d'un problème dans le publipostage : les étiquettes ne mentionnant pas le nom de l'entreprise (mais uniquement le nom du dirigeant ou gérant et l'adresse). On a plus de 10% de retours par la poste.

Il est pour le moment impossible de tirer des conclusions sur les rares retours. Un travail de relance directe doit être fait, près de 50% des réponses obtenues l'étant suite à des sollicitations directes.

À noter que tant l'enquête associative que celle destinée aux entreprises resteront en ligne sur le site de la 2C2A, afin de donner la possibilité aux uns et aux autres de s'exprimer encore.

Conclusions et perspectives

Conclusions

L'enquête sur la vie associative sur le territoire de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise a montré avant tout l'importance considérable des associations dans l'animation quotidienne du territoire.

Des services et loisirs aussi divers que le cinéma, les spectacles vivants, les concerts, les activités pédagogiques périscolaires, l'accompagnement des personnes âgées, les centres de loisirs, les fêtes patronales, les brocantes, l'ensemble des activités sportives (football, rugby, handball, badminton, vélo, natation, gymnastique, escrime, tir à l'arc, danse, judo...), les sorties nature, l'aide aux personnes les plus démunies... ne pourraient avoir lieu sans ces associations.

L'étude révèle que ces services sont assurés par un nombre restreint de salariés et de bénévoles, très inférieurs à la moyenne nationale (par habitant).

L'impact économique même de ces associations n'est pas prépondérant, tant en nombre de salariés qu'en dépenses sur le territoire. Mais il apparaît clairement que cet impact, parce qu'il est local, pérenne et régulier, joue un rôle important dans le maintien de certaines activités commerciales et artisanales locales et contribue indéniablement à leur équilibre financier.

Ceci devrait être confirmé par l'enquête auprès des entreprises (en cours).

Par ailleurs, les salariés des associations sont souvent eux-mêmes très investis dans le milieu associatif et contribuent activement à l'animation du territoire.

Par ailleurs, parce que ces associations maintiennent le lien social et assurent une diversité de services sur le territoire, elles contribuent largement au maintien de l'attractivité du territoire.

Si l'on regarde en détail le fonctionnement de nombreuses associations, on constate que nombre d'entre-elles fonctionnent effectivement avec un nombre limité de personnes très engagées. Bien que la question n'ait pas été abordée dans l'enquête, la rencontre avec les dirigeants d'associations montre que ceux-ci sont isolés, « vieillissants » et que le renouvellement des cadres associatifs est très faible. Il est à craindre que ceci n'accroisse la disparition des associations dans les 10 ou 15 années à venir.

Perspectives

1. Poursuivre le travail d'enquête, de recueil des données

Il semble intéressant de poursuivre ce travail d'enquête auprès des associations.

Peut-être est-il possible de conserver en ligne un questionnaire plus restreint, limitant par exemple les questions posées sur les aspects budgétaires, afin de récolter au fur et à mesure des informations à jour sur les associations du territoire.

Comment et par qui pourrait se faire ce travail d'enquête et de contact permanent ? les pistes soulevées au point 2 et 3 pourraient répondre à ces questions ;

2. Développer les ressources et coopération

La création d'un **centre de ressources de la vie associative** sur le territoire permettrait de répondre aux questions les plus courantes des associations : comment faire une demande de financement et à qui ? Où trouver tel ou tel type de matériel pour un événement ? Qui contacter pour organiser un spectacle ? ... Cela pourrait également amener les associations à développer les contacts, à échanger avec la collectivité et avec les autres associations du territoire.

L'organisation d'une **activité « événementielle » commune ou en coopération** avec toutes les associations et qui profiterait d'une forte promotion permettrait de créer une dynamique de partenariat, mettrait en valeur le tissu associatif. Par exemple, une course-relais au profit d'associations ou d'activités caritatives.

Pour être pleinement efficaces et acceptés par les associations, centre de ressources et journée événementielle doivent pouvoir se rapprocher au maximum des associations, par exemple, avec des permanences faites dans les mairies de principaux bourgs de la Communauté de Communes, en organisant une fête des associations décentralisées...

Notons que le **déploiement de l'activité « Argonne Tour »** menée par les Tourelles à une dizaine de communes tous les ans permettrait de créer un véritable « festival » couvrant chaque année (ou tous les deux ans), l'ensemble du territoire de l'Argonne, en y associant l'association les Tourelles », une dizaine d'associations locales, les municipalités concernées, l'Office du Tourisme, la Communauté de communes, les compagnies artistiques, l'association départementale « Côte Cour », les opérateurs privés dans le domaine de l'accueil et du tourisme... et pourquoi pas le Parc Argonne Découverte (avec un spectacle dans le parc) et les grandes entreprises (mécènes du projet). Cela insufflerait une dynamique de coopération et dans le même temps créerait un événement d'ampleur, avec des retombées positives en termes médiatiques, d'image de marque et d'attractivité touristique.

Pour être pleinement efficaces et acceptés par les associations, centre de ressources et journée événementielle doivent pouvoir se rapprocher au maximum des associations, par exemple, avec des permanences faites dans les mairies de principaux bourgs de la Communauté de Communes, en organisant une fête des associations décentralisées...

3. Aide et soutien à la vie associative

Pour venir en soutien au monde associatif, plusieurs axes seraient envisageables

Il serait possible de développer les partenariats entre associations, afin de les renforcer, de mutualiser des ressources et des besoins. On ne peut pas obliger les associations à développer des partenariats, mais on peut les y **inciter, par exemple en mettant des aides spécifiques destinées à ces activités partenariales** : aides financières, mise à disposition de matériels, voire des ressources humaines (bénévoles, services civiques, voire plus loin)... Que des bénévoles d'une association viennent donner un coup de main à une autre association renforcerait le lien social sur le territoire et allégerait la charge qui pèse aujourd'hui dans certaines associations sur quelques bénévoles impliqués.

Impliquer plus et mieux les jeunes : peu d'associations accueillent des jeunes, encore moins dans leur conseil d'administration. Dans le temps, il existait des associations de jeunes dans presque chaque village. Mais elles ont disparu et/ou ont fusionné avec les comités des fêtes. Intégrer les jeunes, dès leur plus jeune âge (14-16 ans), et les responsabiliser dans le fonctionnement de leurs activités associatives (clubs de sports, comité des fêtes), permettrait de construire maintenant la relève de demain. Cela demande avant tout de former et informer les dirigeants associatifs sur leur rôle dans la pérennisation de leurs associations. Mais il peut également y avoir une incitation financière, via des critères conditionnels d'aide aux associations (parité, place des jeunes, gouvernance associative). Une association avec une gouvernance adaptée et dynamique a bien plus de chance de s'adapter aux changements et de résister au temps

On pourrait également imaginer qu'une **association « tête de réseau »** engage et mette à disposition des services civiques pour venir en soutien à l'organisation et l'animation culturelle du territoire, en soutien aux associations existantes et à leur demande (et surtout pas, en place de).

Bibliographie



ANNEXES

Annexe 1 : Enquête auprès des associations

Annexe 2 : Enquête auprès des entreprises

Annexe 1 : Enquête auprès des associations



*Le Président
à
Mesdames les Présidentes, Messieurs
les Présidents d'associations de
l'Argonne Ardennaise*

Objet : Enquête vie associative
Affaire suivie par : Olivier GOUBAULT
Enquete.associations@2c2a.com

Vouziers, le **16 03 16**

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Dans la continuité du dispositif de soutien à la Vie associative qu'elle a mis en place en 2015, la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise souhaite quantifier et évaluer le nombre et le rôle des associations locales, ainsi que leur impact économique, social et culturel sur son territoire.

Pour cela, elle a décidé dans le cadre de son partenariat avec l'association « Les Tourelles », de confier à cette dernière la réalisation d'une étude, avec l'expertise et l'appui technique d'Olivier GOUBAULT, stagiaire de la formation continue en master 2 "Management de l'économie sociale et solidaire" de l'Université de Reims Champagne-Ardenne.

Nous avons donc le plaisir de vous communiquer, ci-après, un formulaire d'enquête que nous vous invitons à nous retourner **AVANT LE LUNDI 18 AVRIL 2016**.

Afin de valoriser vos actions et ainsi donner une juste image de l'importance du tissu associatif de notre territoire, il est capital que vous participiez à cette enquête.

Vous remerciant par avance pour votre collaboration à cette étude, je vous prie de recevoir, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de sincères salutations.





ENQUÊTE – Formulaire 1 : associations non employeuses

ENQUÊTE D'IMPACT DES ASSOCIATIONS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DE L'ARGONNE ARDENNAISE

Nous vous invitons à **remplir ce formulaire d'enquête et à nous le retourner ou le déposer avant le 18 avril 2016**

à l'adresse suivante :

Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise (2C2A)

44-46 rue du Chemin Salé

BP 80 - 08400 Vouziers

Ou par mail :

enquete.associations@2c2a.com

Le Questionnaire est également accessible en téléchargement et peut être rempli en ligne sur le Portail :

<http://www.argonne-ardennaise.fr/>

Il est important que toutes les associations participent afin de donner une juste image de la vie associative sur notre territoire.

CONFIDENTIALITE

Les informations concernant les coordonnées de l'association (p 1) permettront de mettre à jour le fichier des associations de la 2C2A.

Par contre, les données socio-économiques communiquées resteront **confidentielles** : elles seront traitées globalement et ne feront pas l'objet d'une diffusion nominative.

COORDONNEES DE
L'ASSOCIATION

Nom de l'association	N° RNA
Adresse :	
Commune :	
Président :	Secrétaire :
Mail :	Tél. : Portable :
Site Internet :	Réseaux sociaux :

Zone d'influence de l'association

Indiquez si l'association a un rôle

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Local (commune ou plusieurs communes) | <input type="checkbox"/> Intercommunal |
| <input type="checkbox"/> Départemental | <input type="checkbox"/> Régional |
| | <input type="checkbox"/> National ou international |

Le cas échéant, est-ce que la structure est :

- | |
|--|
| <input type="checkbox"/> Une « antenne » d'une association départementale régionale ou nationale |
| <input type="checkbox"/> Le siège social d'une association départementale régionale ou nationale |

Nombre d'adhérents habitant la Communauté de Communes
 habitant hors de la Communauté de Communes

I. FLUX FINANCIERS

Les données communiquées
 ci-après (pages 2, 3, 4)
 resteront confidentielles.

A. BUDGET ET RESSOURCES DE LA STRUCTURE (année 2015)

Détail du budget	Montant total H.T.
Budget global de la structure (= somme recettes)	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dont subventions intra-communautaires = commune ou 2C2A 	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dont subventions extra-communautaires = département, Région ou État / services de l'état (DRJSCS, CAF...) 	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dont ressources propres locales (intra-communautaires) = Recettes liées à des adhérents ou des ventes de produits et services à des personnes habitant la 2C2A 	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dont ressources propres non locales (extra communautaires) = recettes liées à des adhérents ou des ventes de produits et services à des personnes n'habitant pas la 2C2A 	

B. PRESTATAIRES / FOURNISSEURS

Indiquez dans le tableau suivant vos 3 à 7 principaux fournisseurs / prestataires incluant les frais de comptabilité (si comptable externalisé), poste, électricité, loyers, hébergement, fournitures...

Si vous avez plusieurs fournisseurs locaux pour un même type de dépenses (par ex. Loyers), regroupez-les au sein du type de dépenses.

Nom du fournisseur/ prestataire	Et/ou type de service ou prestation	Montant total H.T. des dépenses annuelles
1.		
2.		
3.		
4.		
5.		
6.		
7.		

TOTAL

II. IMPACT HUMAIN

Si l'association est une « antenne » d'une association régionale ou nationale, essayez de n'indiquer ci-après que les chiffres qui concernent le territoire de la 2C2A

A. RESSOURCES HUMAINES DANS LA STRUCTURE, 2015

Du 1^{er} janvier au 31 déc. 2015

EST-CE QU'IL Y A DES SALARIES DANS LA STRUCTURE ? Oui Non

EST-CE QUE VOUS ENVISAGEZ D'EMBAUCHER UN OU DES SALARIÉS ? Oui dès 2016 Non Peut-être, mais pas en 2016

EST-CE QUE VOUS CONNAISSEZ LA POSSIBILITÉ D'EMBAUCHER DES SALARIES ...

▶ VIA LE CHÈQUE EMPLOI ASSOCIATIF Oui Non

▶ VIA UN GROUPEMENT D'EMPLOYEUR ASSOCIATIF Oui Non

	Nombre de personnes	En équivalents temps plein (ETP)
SERVICES CIVIQUES	<input type="text"/>	<input type="text"/>
BENEVOLES	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nombre total d'heures / an		<input type="text"/>

B. FORMATION DES RESSOURCES HUMAINES (services civiques, bénévoles et stagiaires)

Du 1^{er} janvier au 31 déc. 2015

	Nombre de personnes	Nombre d'heures
Personnes en formation	<input type="text"/>	<input type="text"/>
dont formations qualifiantes	<input type="text"/>	<input type="text"/>
dont formations intégrées dans une VAE	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Budget de Formation (en €)	<input type="text"/>	€

III. ACTIVITÉS PROPOSÉES

A. EVALUATION QUALITATIVE

Selon vous, indiquez quelles actions menées sur le territoire par des associations (incluant la vôtre) jouent un rôle prépondérant

Type d'activités / Associations	Type de rôle	Rôle	
	Le dynamisme du territoire	<input type="checkbox"/> indispensable <input type="checkbox"/> très important	<input type="checkbox"/> important <input type="checkbox"/> utile
	L'image du territoire	<input type="checkbox"/> indispensable <input type="checkbox"/> très important	<input type="checkbox"/> important <input type="checkbox"/> utile
	La notoriété du territoire	<input type="checkbox"/> indispensable <input type="checkbox"/> très important	<input type="checkbox"/> important <input type="checkbox"/> utile
	L'animation du territoire	<input type="checkbox"/> indispensable <input type="checkbox"/> très important	<input type="checkbox"/> important <input type="checkbox"/> utile
	Le Bien vivre	<input type="checkbox"/> indispensable <input type="checkbox"/> très important	<input type="checkbox"/> important <input type="checkbox"/> utile

En quelques mots, selon vous, quelle est l'action que vous avez réalisée qui a eu le plus d'impact et/ou de retombées économiques sur votre territoire (précisez) ?

III. ACTIVITÉS PROPOSÉES (SUITE)

B. EVALUATION QUANTITATIVE : PRÉCISEZ le type d'activités proposées et, pour chaque activité, le nombre de bénéficiaires pour l'année 2015. Vous pouvez cocher plusieurs types d'activités, mais soyez assez précis dans leur description (colonne 2)

Type d'activités (cocher les activités)	Détailler (si besoin) les activités	Bénéficiaires en 2015	
		Nombre en 2015	dont % provenant de la 2C2A
<input type="checkbox"/> Activités culturelles ou patrimoniales			
<input type="checkbox"/> Développement local, animation de territoire...			
<input type="checkbox"/> Activités sportives			
<input type="checkbox"/> Activités de chasse et de pêche			
<input type="checkbox"/> Loisirs ⁷			
<input type="checkbox"/> Défense d'intérêts communs ⁸			
<input type="checkbox"/> Éducation à l'environnement et au développement durable			
<input type="checkbox"/> Éducation populaire			
<input type="checkbox"/> Solidarité (nationale et internationale)			
<input type="checkbox"/> Formation			
<input type="checkbox"/> Activités « périscolaires » ⁹			
<input type="checkbox"/> Autres préciser :			
TOTAL			

⁷ Comité des fêtes, centre de loisirs, école de musique...

⁸ De l'environnement, des consommateurs ou usagers, de la santé...

⁹ Incluant associations de parents d'élèves, d'enseignants...

Annexe 2 : Enquête auprès des entreprises



Le Président

à

Mesdames, Messieurs les Directeurs /
Gérants des entreprises de l'Argonne
Ardennaise

Objet : Impact économique du monde associatif

Affaire suivie par : Karine ODIENNE,

Directrice générale adjointe

enquete.associations@2c2a.com

Référence :

A Vouziers, le

Madame la Directrice ou Gérante / Monsieur le Directeur ou Gérant,

Entre mars et mai 2016, la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise a lancé une vaste enquête auprès des associations du territoire afin de mieux connaître et quantifier leur rôle ainsi que leur impact économique, social et culturel sur son territoire.

Pour cela elle a décidé, dans le cadre de son partenariat avec l'association Les Tourelles, de confier à cette dernière la réalisation d'une étude, profitant de l'expertise et de l'appui technique d'Olivier GOUBAULT, stagiaire de la formation continue en master 2 "Management de l'économie sociale et solidaire" de l'Université de Reims Champagne-Ardenne.

Une centaine d'associations ont répondu à l'enquête. Il apparaît déjà au regard de ces retours que votre entreprise, ou votre secteur d'activités est fréquemment sollicité par ces associations afin de réaliser leurs activités ou pour leur fonctionnement.

Quel est l'impact réel de ce secteur associatif sur le chiffre d'affaire des entreprises locales ? comment ces entreprises perçoivent le monde associatif sur leur territoire ? L'objectif de la présente enquête est d'essayer de répondre à ces questions.

En répondant à ces questions, cela nous permettra de soutenir efficacement ce secteur associatif et par là même, de pérenniser leurs actions.

Nous avons donc le plaisir de vous communiquer ci-après un formulaire d'enquête, que nous vous invitons à remplir et à nous retourner avant le 10 juin 2016.

Vous remerciant par avance pour votre collaboration à cette étude, je vous prie de recevoir, Madame la Directrice / Gérante, Monsieur le Directeur / Gérant, l'expression de mes plus sincères salutations.

Le Président,

ENQUÊTE

ÉVALUATION DE L'IMPACT DE LA VIE ASSOCIATIVE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DE L'ARGONNE ARDENNAISE

Nous vous invitons à remplir ce formulaire et à nous le retourner
avant le 1^{er} juin 2016

Communauté de commune de l'Argonne Ardennaise (2C2A)

44-46 rue du chemin salé BP 80 08400 VOUZIERS

le questionnaire peut également être téléchargé
sur le site de la 2C2A et nous être renvoyé par mèl
à enquete.associations@2c2a.com

Pour chaque question, vous ne pouvez
apporter qu'une seule réponse, que vous
pouvez ensuite commenter si besoin



À propos de vous

Votre Nom

Nom de l'entreprise

Secteur d'activité

Votre poste dans l'entreprise

Votre adresse mèl

À propos d'association

À titre **professionnel**, vous avez des rapports « commerciaux » et/ou « partenariaux »...

	<u>AVEC COMBIEN D'ASSOCIATIONS</u> DIFFÉRENTES	<u>COMBIEN DE FOIS EN</u> MOYENNE PAR MOIS ?
JAMAIS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1 à 2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3 à 5	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6 à 10	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
> 10	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Nommez **3 associations** que vous connaissez et « utilisez » le plus

Question finance

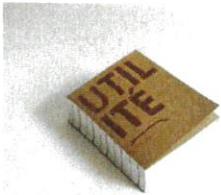
Quel est le Chiffre d'affaire de votre entreprise lié directement à des activités organisées par des associations ?



- | | |
|---|---|
| <p>En € / AN</p> <p><input type="checkbox"/> < 1 000 €/ an</p> <p><input type="checkbox"/> Entre 1000 et 2000 €/ an</p> <p><input type="checkbox"/> Entre 2500 et 5000 € / an</p> <p><input type="checkbox"/> Entre 5000 et 10 000 € /an</p> <p><input type="checkbox"/> > 10 000 €/an</p> | <p>En % de votre chiffre d'affaire (env.)</p> <p><input type="checkbox"/> < 2%</p> <p><input type="checkbox"/> 2 à 5%</p> <p><input type="checkbox"/> 5 à 10%</p> <p><input type="checkbox"/> 10 à 20%</p> <p><input type="checkbox"/> > 20%</p> |
|---|---|

Le Rôle des associations ?

Selon vous, de manière générale, indiquez quel est l'importance du rôle des associations sur le territoire



- | | | | |
|---|---|---|----|
| Sur le dynamisme du territoire ? | 😊 | 😐 | ☹️ |
| Sur l'image du territoire ? | 😊 | 😐 | ☹️ |
| Sur la notoriété du territoire ? | 😊 | 😐 | ☹️ |
| Sur l'animation et le développement du territoire ? | 😊 | 😐 | ☹️ |
| Sur le Bien-vivre ensemble sur le territoire ? | 😊 | 😐 | ☹️ |

😊 = ABSOLUMENT INDISPENSABLE

😐 = UTILE, VOIRE IMPORTANT

☹️ = AUCUN IMPACT

Quelles sont les actions menées sur le territoire par des associations qui jouent selon vous un rôle prépondérant ?

Associations	Quel rôle jouent-elles ?

J'aimerais ajouter

Diagnostic culturel : Vouziers

Intercommunalité : communauté de communes de l'argonne ardennaise

Frédérique PETIT Conseillère EAC et démocratisation culturelle
Barbara VINCENT Chargée de mission –stagiaire

Avril 2016

Table des matières

I La structuration du territoire	3
1.Situation géographique	3
2. Situation administrative	3
3 Données socio démographique	4
4.Données économiques	5
5. Services à la population	5
6. Attraitis touristiques et naturels	7
7. Aménagement du territoire et orientations budgétaires de la 2c2a	8
II Etat des lieux de l'offre culturelle	8
1.Cinéma et expositions	8
2. Education artistique et culturelle	9
3. Lecture publique	10
4. Musique et danse	11
5. Théâtre et spectacle vivant	11
6. Patrimoine et Musées	12
7. Associations de Pratique amateur	13
III Synthèse préfiguratrice d'une convention de développement culturel	14
Annexe 1	18
Annexe 2	19
Annexe 3	20
Annexe 4	21
Annexe 5	22
Annexe 6	31
Sources de synthèse du diagnostic	33
Contacts et entretiens	33

I La structuration du territoire

1. Situation géographique

Vouziers se situe au sud du département des Ardennes, à proximité de l'Argonne Ardennaise, en bordure des Crêtes ardennaises et de la Champagne.

La ville est à égale distance de Charleville- Mézières (préfecture du département), de Reims, de Châlons en Champagne (environ 1h) ; à 2h30 de Paris et de Lille, à proximité de la Belgique et du Luxembourg. Les grands axes routiers A34 et A4 se trouvent à 30 mn.

La Régie Départementale des Transports Ardennais (RDTA) dessert par bus les pôles de transport (gares) et les pôles d'intérêt (centres commerciaux, médecins, hôpitaux, administrations, loisirs...).

Les aéroports les plus proches se situent au Luxembourg et à Charleroi (2h).

2. Situation administrative

En 2012, Vouziers, sous préfecture, comptait 4 046 habitants. Depuis 10 ans, elle doit faire face à une baisse démographique.

Elle fait partie de la communauté de communes Argonne ardennaise, présidé par M. Signoret. Elle totalise 97 communes, réparties sur les 6 cantons de Buzancy, Le Chesne, Grandpré, Machault, Monthois et Vouziers, soit une superficie de près de 1200km², et environ 18 000 habitants. C'est une des plus grandes communautés de communes de France métropolitaine. Elle a été créée le 31 décembre 1997 et exerce obligatoirement les compétences suivantes :

- Actions de développement économique
- Protection et mise en valeur de l'environnement et de l'agriculture
- Politique du logement social et du cadre de vie
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs communautaires
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Création, aménagement et entretien de la voirie
- Développement, gestion et animation d'actions et d'équipements, d'activités touristiques et de loisirs d'intérêt communautaire
- Equipements scientifiques
- Actions de développement des loisirs et de soutien à des activités associatives ayant un rayonnement sur le secteur de la communauté de communes

Elle est classée à 100 % en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) ce qui signifie que le territoire rencontre des difficultés particulières : faible densité démographique, handicap structurel sur le plan socio-économique. Elle peut bénéficier à ce titre d'exonération fiscale.

Les 97 communes de l'Argonne Ardennaise¹ :

<u>ALLEUX (LES) Le Chesne et Louvergny</u>	<u>FLEVILLE</u>	<u>QUILLY</u>
<u>APREMONT-SUR-AIRE</u>	<u>FOSSE</u>	<u>SAINT-CLÉMENT-À-ARNES</u>
<u>ARDEUIL-MONTEFAUXELLES</u>	<u>GERMONT</u>	<u>SAINT-ETIENNE-À-ARNES</u>
<u>AURE</u>	<u>GRANDES ARMOISES (LES)</u>	<u>SAINT-JUVIN</u>
<u>AUTHE</u>	<u>GRANDHAM</u>	<u>SAINT-MOREL</u>
<u>AUTRUCHE</u>	<u>GRANDPRE</u>	<u>SAINT-PIERRE-À-ARNES</u>
<u>AUTRY</u>	<u>GRIVY-LOISY</u>	<u>SAINT-PIERREMONT</u>
<u>BALLAY</u>	<u>HARRICOURT</u>	<u>SAINTE-MARIE</u>
<u>BAR-LES-BUZANCY</u>	<u>HAUVINE</u>	<u>SAUVILLE</u>
<u>BAYONVILLE</u>	<u>IMECOURT</u>	<u>SAVIGNY-SUR-AISNE</u>
<u>BEFFU-LE-MORTHOMME</u>	<u>LANCON</u>	<u>SECHAULT</u>
<u>BELLEVILLE ET CHATILLON-SUR-BAR</u>	<u>LANDRES-ET-SAINT-GEORGES</u>	<u>SEMIDE</u>
<u>BELVAL BOIS DES DAMES</u>	<u>LEFFINCOURT</u>	<u>SENUC</u>
<u>BERLIERE (LA)</u>	<u>LIRY</u>	<u>SOMMAUTHE</u>
<u>BOUCONVILLE</u>	<u>LONGWE</u>	<u>SOMMERANCE</u>
<u>BOULT-AUX-BOIS</u>	<u>LOUVERGNY</u>	<u>SUGNY</u>
<u>BOURCO</u>	<u>MACHAULT</u>	<u>SY</u>
<u>BRECY-BRIERES</u>	<u>MANRE</u>	<u>TAILLY</u>
<u>BRIEULLES-SUR-BAR</u>	<u>MARCO</u>	<u>TANNAY</u>
<u>BRIQUENAY</u>	<u>MARS-SOUS-BOURCO</u>	<u>TERMES</u>
<u>BUZANCY</u>	<u>MARVAUX-VIEUX</u>	<u>TERRON-SUR-AISNE</u>
<u>CAUROY</u>	<u>MONT-SAINT-MARTIN</u>	<u>THENORGUES</u>
<u>CHALLERANGE</u>	<u>MONT-SAINT-RÉMY</u>	<u>TOGES</u>
<u>CHAMPIGNEULLE</u>	<u>MONTCHEUTIN</u>	<u>TOURCELLES-CHAUMONT</u>
<u>CHARDENY</u>	<u>MONTGON</u>	<u>VANDY</u>
<u>CHATEL-CHEHERY</u>	<u>MONTHOIS</u>	<u>VAUX-EN-DIEULET</u>
<u>CHESNE (LE)</u>	<u>MOURON</u>	<u>VAUX-LES-MOURON</u>
<u>CHEVIERES</u>	<u>NOIRVAL</u>	<u>VERPEL</u>
<u>CONDE-LES-AUTRY</u>	<u>NOUART</u>	<u>VERRIERES</u>
<u>CONTREUVE</u>	<u>OCHES</u>	<u>VOUZIERES</u>
<u>CORNAY</u>	<u>OLIZY-PRIMAT</u>	<u>VRIZY</u>
<u>CROIX-AUX-BOIS (LA)</u>	<u>PAUVRES</u>	
<u>DRICOURT</u>	<u>PETITES ARMOISES (LES)</u>	
<u>EXERMONT</u>	<u>QUATRE-CHAMPS</u>	
<u>FALAISE</u>		

3 Données socio démographique

Le territoire doit faire face à un déclin démographique – 0,7 % entre 2006 et 2011 ; la région perd sur la même période -0,2 % et le département -0,9 %.

Cependant, il existe des disparités, ainsi les secteurs de Machault et le Chesne renouent avec une dynamique démographique.

La population est vieillissante, un tiers à plus de 60 ans contre 17,1 % de la population pour la France. Les jeunes et les travailleurs qualifiés ne restent pas sur le secteur. Les cadres et professions intellectuelles représentent 13,4 % de la population active (14,7 pour la France).

Le revenu médian disponible par unité de consommation est de 18092€ en 2012 contre 17623€ pour le département, 18789€ pour la région et 19785€ pour la France.

Le taux de chômage, au 2ème trimestre 2014, est de 12% (9,7% en Marne, en Haute marne 9,3%, et dans l'Aube 11,3%.)

1

Le nombre de bénéficiaires du RSA s'est stabilisé en 2012 (460), après une progression de 35 % depuis 2009.

4. Données économiques

Vouziers est la ville la plus attractive économiquement du territoire de la communauté de communes.

Les emplois sont liés aux secteurs des services ou du commerce et du secteur industriel. Le premier employeur de la ville est l'hôpital local (300 emplois). Les PME-PMI (Ardennes machines industries (usinage), Voudis (Leclerc), Fedel bois, FEGE SAS (fabrication de machines d'embouteillage), ACMA culot...) et les artisans sont très bien représentés.

Pour l'ensemble du territoire, la part des établissements de productions agricoles représentent une proportion essentielle de 54 % (lait, céréales, élevage)

Le secteur industriel est faible, il possède toutefois des atouts avec quelques grandes entreprises industrielles (Nestlé). Il doit faire face à plusieurs problématiques : difficulté à recruter des cadres, réseau internet désuet.

5. Services à la population

L'éducation

Vouziers dispose des établissements scolaires suivants:

- 2 écoles maternelles : *Avetant et Dora Levi (respectivement 84 et 53 élèves);*
- 2 écoles primaires publiques :*Hippolyte Taine, Abel Dodeman (111 élèves dans chaque établissement) ;*

-*Ecole primaire privée St Louis(109 élèves)*

Total d'élèves en primaire à Vouziers : 357

- *Collège Vouziers – Le Chesne (environ 430 élèves) ;*
- *Lycée public Mazaryk (312 élèves) ;*
- *Lycée professionnel privé Jeanne-d'Arc (103 élèves) ;*
- Un établissement privé Saint-Louis :Ecole primaire (109 élèves), collège (184 élèves).*

Total pour les collèges de Vouziers:614

Etablissements scolaires sur la 2C2A :

-*Ecoles primaires : Machault (253), Buzancy (136 élèves), Grandpré (130 élèves), Briulles-sur-Bar (133 élèves), Le Chesne (263 élèves), Monthois (134);*

-*Ecole maternelle : Olizy-Primat (28 élèves) ;*

-*Ecole élémentaire : Savigny-sur-Aisne (34 élèves) ;*

-Collège Grandpré- Buzancy (119 élèves). La principale Mme Peronne, est intéressée par la mise en place d'activités culturelles.

Total en primaire : 1466 élèves

Total pour les collèges : 733 élèves

Total pour les Lycées : 415 élèves

Nouvelles activités périscolaires²,

Concernant les NAP, la ville a prévu pour la première période d'initier l'enfant à l'éveil corporel, à des activités manuelles, à des jeux coopératifs, à des ateliers de philatélie, à des ateliers autour du livre (contes, poésies, créer une histoire, activité BD etc....).

Les enfants inscrits pour les deux écoles élémentaires : 106

Déroulement : lundi et jeudi à l'école Avetant ; mardi et jeudi à l'école Dodeman

Horaires : 15h45-14h45

Qualification des intervenants : 5 animateurs BAFA, animatrice Bpjeps de l'association des Tourelles, animatrice-mairie CAP petit enfance, employée du patrimoine, animatrice polyvalente employée de la mairie, 4 bénévoles (Diplômes interne de la ligue foot et rugby ou en cours de validation), une animatrice (contrat aidé - cours de validation BAFA), animatrice graphiste mise à disposition par les Tourelles (BTS graphisme en contrat aidé)

Comité de pilotage : M. Guichard responsable des services de la ville, du conseil départemental, des parents d élèves, de la DDSCPP.

Loisirs associatifs

-FJEP /centre social à Vouziers :

Accueil loisirs pour les 4 -13 ans en période de vacances scolaires

(Pas encore de retour)

L'offre d'animation culturelles, sportives de loisirs est essentiellement associative et repose sur le bénévolat.

Quelques exemples d'associations culturelles sur le secteur :

- Comité d'Animation Cantonale du Chesne

Animation intergénérationnelle sur un territoire rural : diagnostic de territoire pour répondre aux besoins de la population (accueil périscolaire, médiathèque, accompagnement du 4ème âge, activités adolescents...)

- Association Châtel-Loisirs

Activité tourisme de mémoire : itinéraire de balade en lien avec l'histoire d'un soldat américain ayant sauvé, avec 16 autres, soldats 132 personne ; Projet également d'une BD à ce sujet pour le centenaire car ils sont labellisés (soutenu par la 2c2a et le Département). Partenariat avec

l'association "Moselle River Production" basée à Thionville qui a déjà l'expérience de la création d'une BD sur la ligne Maginot (Dessinateur américain Brian CHIN).

- Animations : aquarelle, art floral, tennis, ping-pong, activités les mercredis pour les enfants tous les 15 jours.

-Foyer du Chesne : théâtre, guitare, centre aéré

- Maison de la nature à **Boult aux bois** : action de sensibilisation à l'environnement et au développement durable.

- Association le Sy : *mail*

- Briquenay demain : *correspondant injoignable*

- Givry loisirs : *numéro non joignable*

- Event 8 : spectacle cabaret *-pas de retour*

Accueil petites enfance et PMI

- Maison de l'enfance « Le petit prince » - Structure multi accueil des 0-3 ans ;

- le Relais Assistantes Maternelles (RAM) de l'Argonne Ardennaise, créé en 2011, est au service des nourrices agréées et des parents employeurs. Il programme des animations itinérantes sur le territoire ;

- Lieu d'accueil enfants parents (Liep) « le funambule » pour les 0-6 ans au sein de FJEP/Centre social de Vouziers.

6. Attraites touristiques et naturels

Le territoire dispose entre autre d'un patrimoine naturel préservé propice à la randonnée. Il bénéficie du lac de Bairon, d'un plan d'eau aménagé à Buzancy.

Parc Argonne Découverte à Olizy- Primat (soutien CD et Région) :

- Parc à Loups en forêt,
- Voyage au cœur de la nuit, une exposition-spectacle interactive de 600 m², véritable immersion dans le monde nocturne (unique en Europe),
- Hamac à Bonds, une activité de trampolines dans les arbres,
- Mission Chercheur, un jeu de piste sur le métier de chercheur en comportement animal,
- Parcours en forêt invitant les visiteurs à imiter le comportement des animaux sauvages des Ardennes,
- Salle de projection,
- Village des métiers d'autrefois et d'animaux de la ferme

7. Aménagement du territoire et orientations budgétaires de la 2c2a

Le Schéma de cohérence territoriale (ScoT cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles, notamment celles centrées sur les questions d'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement.) sur le territoire de la 2C2A est en cours d'élaboration.

Concernant, un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), il n'en existe pas au niveau de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise, même si une réflexion des élus, à ce sujet, est engagée depuis juillet 2015. La présentation du projet de PLUI par la 2C2A devrait voir le jour avant celui du projet de ScoT. Les PLUI doivent impérativement être signés pour 2017.

Orientations 2015 de la 2c2a :

- Aménagement voie verte sud ardennes
- Déploiement internet haut débit
- Développement parc argonne
- Mise en service du nouveau centre aquatique

II Etat des lieux de l'offre culturelle

Les offres culturelles sont essentiellement concentrées sur la ville de Vouziers au sein de l'association les Tourelles (Bibliothèque, Harmonie, Centre culturel).

1. Cinéma et expositions

Au sein de l'association les Tourelles³ :

- Actions d'animation et de découverte arts et essai

84 films projetés

- Label Art et essai une fois par mois suivi d'un débat avec un intervenant du Télé centre bernon. (696 cinéphiles)

- Festival "**Les enfants du cinéma**" avec 8 à 10 films (1 932 entrées dont 1725 scolaires) ; participation des écoles de 13 communes de l'intercommunalité, des collèges de Vouziers et Le Chesne, du Lycée, et d'un IME.

-Ecole et Lycée au cinéma :

- en 2014: 182 élèves et 40 lycéens de 1^{er} L et terminale L.

- en 2015-2016 : 600 entrées sur 3 projections ; Participation des Ecoles Dodeman : 6 classes, Avetan :7 classes, Taine : 1 classe, Lycée :40 1^{er} L et terminale L.

Maternelle Avetan Vouziers/ Grande section : 40

Primaire Dodeman Vouziers / Toute l'école : 142

Primaire Taine Vouziers / CP : 25

3 Annexe 2 : provenance géographique des personnes fréquentant l'association

Primaire Poilcourt Sydney / cycle 3 : 50

- 3 ciné goûters en partenariat avec la pellicule ensorcelée (289 personnes)

- Après midi ciné, une fois par mois (1 120 personnes)

- Activités cinéma

- Programmation 6 jours sur 7 de films grand public (23 732 entrées) tous ;14 séances par semaine

- 5 séances connaissances du monde (457 personnes)

- Expositions

12 expositions ont rassemblées 1725 visiteurs.

Quelques exemples de thèmes : peinture : Nadia Machaux ; photographie : Elisabeth Gaillard ; langue-poésie par les écoles de Vouziers ; présentation de l'association « Travail partagé »ou encore l'exposition du centre de l'enfance de Tinqueux.

En partenariat avec les tourelles :

« Parcours Champs boult' ou » Installation d'œuvres entre l'église et la Maison de la nature.

Artisans et artistes :

Angélique Jung (sculptrice), Thomas Witte (plasticien), Nicolas Sembeni (vitrailliste), Gilles Durmois (vannier), Yves Cuny (feronnier), Michto et les enfants de Boult aux Bois (récupération – détournements d'objets)...

"C'est arrivé près de chez vous" :

Société de production (QUIZAS) sur Vouziers et une association créée en 1994, qui offre des ateliers sur différents thèmes : histoire du cinéma, métiers du cinéma..

Réalisateur scénariste : Manuel Sanchez

Projet de master class plus haut niveau universitaire, université populaire

Atelier à thème pendant les vacances- court métrage en relation avec le territoire.

Œuvre avec le centre culturel pour inviter des professionnels;

Réalisation d'un long-métrage intitulé "La DorMeuse Duval" de Muriel et Manuel SANCHEZ (en co-production avec Bonne nouvelle Production). (Soutien Région)

2. Education artistique et culturelle

➤ Intervention de la Drac

-Le service éducation artistique soutient le **dispositif départemental "Ecole au cinéma" et le festival " Les enfants de cinéma"** qui sont implantés grâce au partenariat avec le Centre culturel les Tourelles, labellisé cinéma Art et essai.

Remarque : Travail pédagogique autour des séances à approfondir
Participation des Ecoles et collège Grandpré Buzancy

-Des villages proches de la communauté de communes participent à **des résidences d'artistes (RA)** :

- Attigny bénéficie, en 2014/2015, d'une résidence sculpture et architecture avec Sophie Hasslauer. ;

- Sault les Rethel d'une résidence en musique ;

- Carignan d'une résidence arts du cirque, l'an dernier, implantée avec beaucoup de succès à Signy l'abbaye.

➤ Moyens financiers en 2015

RA : Cie Exprim, Julien Mauclert Collège de Carignan : 9000€

RA : Les grandes gueules, Collèges de Sault les Rethel : 7000€

RA : Arts plastiques, Sophie Hasslauer, Attigny : 7000€

-Projet artistique Globalisé Théâtre et Conte avec l'artiste Zemanel

Participation de 5 classes 1^{er} degré sur l'ensemble de l'intercommunalité.

-PAG « Lire la littérature jeunesse » participation de 9 classes de 9 écoles sur l'ensemble de l'intercommunalité de la moyenne section au CM2. Partenaires : Mme Barraud de la BDA, association française pour la lecture08, Mme PORCAR formatrice lettre

3. Lecture publique

La ville possède une bibliothèque, au sein de l'association les Tourelles avec un bibliothécaire professionnel et 2 employés. Elle compte environ 1300 adhérents, en 2014, dont 60% sont de l'intercommunalité.

Animations: Heure du conte tous les 15 jours
Accueil des classes
Initiation internet
Coin de Noël

Exposition sur les musiciens locaux en octobre 2015

Edition : La Hulotte : revue sur la vie des animaux sauvages, des arbres et des fleurs d'Europe
Le Curieux Vouzinois : revue de la mémoire locale.

Réseau des bibliothèques soutenues par la Bibliothèque Départementale des Ardennes- BDA :

Authe, Apremont, Bouconville, Boulton-aux-Bois, Challerange, Grandpré, Marvaux Vieux, Leffincourt, Machault, Monthois , Mont St Martin, Noviar, Pauvres, Savigny sur Aisne, Sechault

Les services sont ouverts de une à trois fois par semaine et les temps d'ouvertures varient selon les lieux (entre une 1/2 heure à 5 heures)

4. Musique et danse

L'harmonie municipale gère et anime une école de musique qui compte 90 enfants et propose les formations suivantes : formation musicale enfants et adolescents, formation musicale spécifique adultes, orchestre jeune. Instruments proposés : clarinette, flûte, saxophone, trompette, trombone, tuba, percussions. Jardin musical le samedi à 13 h 40 pour les 3- 4 ans et à 14 h 30 pour les 5-6 ans. Le petit Orchestre est accessible dès la 2e année instrumentale.

Les professeurs sont au nombre de 6 dont un professeur du conservatoire de Reims et de Paris XIIème (à la retraite), un professeur de musique de collège. Un cours est délocalisé sur la village de Machault pour 3 enfants.

Le Chef de l'harmonie est de Ste Ménéhould.

La compagnie « Les grandes gueules » en résidence au théâtre Louis Jouvet a été programmée à Vouziers.

Festivals de musique sur le communauté de communes

- **Les musicales de Louvergny** : organisation de « résidence » de 18 artistes musiciens classiques venus d'Italie, d'Angleterre, de République Tchèque, de France et Champagne Ardennes ; 2 semaines en août qui ont réuni **1200 spectateurs**. Le Président est M. Maire. musicaleslouvergny@gmail.com/06 31 63 95 92 (soutien Région)

-**Festival jeunes talents « Boulton-aux-Bois et Cordes »** initié par le Foyer rural des Boutats; organisation de « résidence » de 14 artistes musiciens classiques 2 semaines en août qui ont réuni Depuis janvier 2015, création d'une association « Art aux champs » pour la gestion de cet évènement.

-Festival de musiques actuelles : Pourquoi pas – *pas de retour* – (Soutien Région)
Bars bars – pas de numéro (Soutien Dép.)

5. Théâtre et spectacle vivant

Au sein de l'association les Tourelles

Salle 1: 268 places

Salle 2: 82 places

Nombre de spectateurs pour la saison : 2916 pour 13 spectacles et 17 représentations, en moyenne 172 spectateurs :

- 12 à 14 spectacles / an (un partenariat avec la FRMJC), et quelques concerts spectacles tout public (1 426 personnes) dont un spectacle décentralisé du théâtre de marionnette de Charleville avec Côté Cour

- 4 spectacles familiaux hors temps scolaire (641 spectateurs dont 155 jeunes /une moyenne de 166 spectateurs par représentation);
- 4 spectacles à destination des jeunes publics pour 5 représentations (849 élèves/ une moyenne de 170 élèves); toutes les écoles de Vouziers ainsi que la cité scolaire ont assisté au moins à un spectacle.

-Festival Argonne tour : 4 spectacles décentralisés dans lieux patrimoniaux des villages alentours (au sein de et mise en place d'un mini bus au départ de Vouziers- soutien de la 2C2A

-Aux Haz'arts des rues : spectacles au coin des rues lors de la foire de l'ascension – soutien de la ville

En lien avec l'eac à proximité de la communauté de communes :

-Résidence arts du cirque à Carignan à proximité avec la compagnie « Exprim » de J Mauclet

-Résidence de la compagnie « Les escargots » d'A. Mandarino dans le cadre du projet culturel du **Lycée agricole de Rethel.**

6. Patrimoine/Musées

Le STAP intervient régulièrement sur ce territoire sur les thématiques liées au patrimoine et à sa mise en valeur, à l'urbanisme et l'aménagement du territoire, à l'architecture. La ville est classée en ZPPAUP((Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager) elle s'inscrit à ce titre dans un volonté d'élargir la notion de patrimoine aux ensembles bâtis et aux paysages

La ville et la communauté de commune souhaitent monter un dossier Contrat Plan Etat Région afin de pouvoir être accompagnées dans leurs stratégies locales de développement et d'attractivité du centre bourg. La ville souhaite requalifier la place afin de pouvoir valoriser l'architecture. Elle voudrait acquérir un magasin de l'époque art nouveau qui appartient actuellement à Leclerc .

Candidature UNESCO sur le thème "Paysage et Sites de mémoire de la Grande Guerre", la candidature est franco belge. (lieux concernés sur la 2c2a : Nécropole d'Apremont, Nécropole de Chestres)

Patrimoine bâti :

Label XX ème siècle: Hôtel de ville de Vouziers
Mairie et église de Ballay

Eglise Ste Maurille est entretenue régulièrement – réflexion sur sa mise en accès – **monument historique.**

Architectures de premières reconstructions : certaines maisons sont signées par des architectes ;
La Grange voûte en béton d'Albert Caquot qui sert d'entrepôt agricole ; les deux tours datant de 1892 du Centre culturel et la grande halle en béton armé (voûte Caquot).

L'ensemble du territoire dispose de plusieurs églises et de trois Châteaux classés **monuments historiques :**

Grandpré : Eglise du XVIIIème et Château des comtes de Joyeuses ;
Busancy Château d'Augeard et bâtis
Bayonville : Château (Gîtes de charmes).
Grivy Loisy : Eglise St Laurent
Le Chesne : Eglise St Jacques le Majeur ;
Machault : Eglise St Pierre et St Paul ;
Saint Juvin : Eglise
Tannay : Eglise St Martin

-Association de sauvegarde du patrimoine vouzinois :

Découvrir, inventorier, valoriser, protéger, restaurer, animer le patrimoine sous toutes ses formes pour mieux le transmettre aux futures générations. (Soutien du Dép.)

-Association Roland Garros de l'aviation au tennis : promouvoir son œuvre et diffusion de documents ; Participer à la préparation du centenaire de Verdun ; Elaboration de documents pour mieux faire connaître la stèle de Saint Morel. (Soutien du Dép.) – *Message pas de retour*

A proximité :

Musée du feutre de Mouzon et le domaine du Haut-Fourneau de Vendresse ainsi que l'arboretum.

7. Associations de pratique amateur

-La troupe « Les Deux Masques » : Troupe adultes qui donne 25 représentations en milieu rural ; une troupe clowns "Les hilario's" réalisant une trentaine de représentations ; Atelier jeunes ouvert aux collégiens et lycéens qui compte cette année 20 jeunes. (Soutien du Dép)

-« La Chorale des petites ondes » à Savigny : concernent 16 enfants de 4 à 16 ans dont 3 qui font partis de l'Harmonie de Vouziers; chant populaire ; prestation à Noël sur Vouziers, en maison de retraite, et partenariat avec la chorale Chanterelle de Le Chesne.

-« Les choeurs de Louvergny »: pas de retour

-Marchand de fable : Association de jeunes artistes autour des arts du cirque et de la rue (jonglerie, échasses, maquillage...) message le 22/03/16 – pas de retour

-Ecole de musique de Machault – pas de retour

-Top Jazz : danse message en février puis en mars-, pas de retour
(soutien Dép.)

III Synthèse préfiguratrice d'une convention de développement culturel

Le diagnostic vient confirmer que l'éducation artistique et culturelle est une entrée incontournable de la future convention de développement culturel sur le territoire de la communauté de communes. Le Centre culturel de Vouziers Les Tourelles, dirigé par Amélie Rossi, est une structure relais qualifiée qui pourrait assurer l'animation et la coordination auprès des acteurs du territoire dans les différents domaines (spectacle vivant, cinéma, patrimoine, livre et lecture, enseignements ...).

Proposition dès l'année 2016 :

la constitution d'un comité local de pilotage culture

constitué d'élus de la 2C2A (vie associative, ...) et de Vouziers, de représentants des associations, de représentants de l'État (éducation nationale, culture, sous-préfecture ...), de collectivités territoriales intéressées par la démarche (conseil départemental des Ardennes, service culturel de la région grand est) mais aussi d'experts ou de personnalités qualifiées prêts à accompagner la démarche en fonction des sujets abordés. Le comité sera chargé du suivi et de la mise en œuvre de la convention dès 2016, de proposer des perspectives à plus long terme : vers quoi voulons nous aller ensemble ? A quoi voulons-nous aboutir dans 3 ans ?

l'organisation d'un séminaire à l'automne 2016 par les Tourelles

il s'agit ici de travailler sur une journée d'information-formation à destination des élus de la 2C2A au cours de laquelle d'autres élus ayant déjà participé à une démarche similaire seraient invités à échanger avec leurs pairs (nous pensons à l'expérience d'Ay ou du pays de Chaumont). L'organisation de cette journée serait confiée au Centre culturel des Tourelles.

le soutien de l'Argonne Tour

du centre culturel des Tourelles pour la décentralisation de spectacles et d'actions culturelles en milieu rural dans des lieux du patrimoine en lien avec les associations locales. L'association des Concerts de poche dont la présence est soutenue par la DRAC et la Région pourrait travailler avec les Tourelles sur un projet fédérateur alliant ateliers et concerts à l'horizon 2017.

le soutien aux PAG et résidences en milieu scolaire 2016/2017

Les mesures nouvelles programmées sur le budget éducation artistique et démocratisation culturelle en faveur d'une convention de développement culturel en 2016 sont de 15 000 euros. Cette aide de l'État permettrait de faire effet levier auprès de financements européens.

On peut donc aujourd'hui proposer aux élus de s'engager dans une démarche de développement culturel contractualisée autour des axes forts repérés par le diagnostic :

Axe 1 : action culturelle, prise en compte de la population et de ses pratiques

Axe 2 : enseignements artistiques et éducation artistique et culturelle

Axe 3 : valorisation du patrimoine

Axe 5 : développement du livre et de la lecture, du numérique

Par ailleurs, en partenariat avec la DSDEN, la DRAC continue de soutenir sur ses crédits de droit commun les dispositifs d'éducation à l'image (école, collège, lycée au cinéma, le festival les enfants du cinéma) mais aussi le label art et essai. Nous poursuivons également le soutien aux Pag et résidences en milieu scolaire tous les ans.

Projets en cours 2016/2017 dans le cadre de l'appel à projet des PAG et des résidences d'artistes rectorat/DSDEN08/DRAC :

PAG 0806 : Design animalier

Intervenant(s) : IKS design

<http://www.ikskdesign.com>

Structures associées : le FRAC, le musée de la chasse et de la nature, la maison de la nature, le parc Argonne découverte

Circonscription(s) : Vouziers

1^{er} 2nd degré

Classes : 4

TERRITOIRE RURAL

Grandpré (prendre également une classe de cycle 2 en plus de la classe de cycle 3)

Buzancy (18 km de Grandpré)

Collège Grand Pré

Nombre enfants touchés : 100

Résidence en milieu scolaire du réalisateur de cinéma Manuel Sanchez(en cours de construction avec la DSDEN) sur la réalisation, l'histoire du cinéma pour les collégiens et lycéens en lien avec la programmation des Tourelles.

PAG avec l'association La pellicule ensorcelée et Raphaël Auclair pour la réalisation de web séries sur l'égalité Filles/garçons dans les lycées.

Lycéens au cinéma avec le lycée Mazaryk

PAG littérature de jeunesse sur la circonscription de Vouziers hors communauté de communes avec la BDA

Axes de développement à proposer au futur comité culture :

La DRAC peut soutenir à plus long terme les démarches d'action culturelle qui permettraient aux petites communes rurales de sortir de leur isolement.

Quelques pistes ...

En matière d'enseignement musical

le soutien à des postes de dumistes (musiciens intervenants) en temps scolaire, périscolaire ou hors temps scolaire, expérimentation de CHAM en milieu rural

accompagnement à l'accès de formations diplômantes (DUMI-diplôme d'enseignement supérieur de niveau III (Bac+2), DE – diplôme d'état bac +2 par VAE ou VAP) en associant notamment le Centres de formation des enseignants en musique CEFEDM de Metz

soutien à des master class, stages ...

En matière de livre et lecture

L'objectif serait de permettre une meilleure fréquentation du jeune public et leurs familles en hors temps scolaire et de développer un service auprès des habitants éloignés de la bibliothèque des Tourelles. La Dotation Générale de Décentralisation est mobilisable par la DRAC. Elle pourrait prioritairement subventionner des opérations en lien avec le numérique (achat de tablettes, abonnement à des ressources numériques...) mais également soutenir des dépenses de collection, permettre des horaires d'ouverture plus étendues des bibliothèques. Renforcer l'association avec la Bibliothèque Départementale des Ardennes dès l'arrivée de la nouvelle direction permettrait d'atteindre ces objectifs dans les communes les plus isolées de Vouziers. Il est également possible d'envisager une résidence d'auteur.

En matière de patrimoine

Labellisation par le Centre Régional des Monuments Historiques : de jardin remarquable, de Maison des Illustres, de Patrimoine remarquable du XXème siècle
développement de l'axe tourisme de mémoire, classement UNESCO Paysages et sites de mémoire de la grande guerre

projet culturel en lien avec un patrimoine naturel préservé par le Parc Argonne Découverte

1 % artistique : utiliser ce dispositif de commande publique en cas de nouvelle construction sur le territoire (conseil du service arts plastiques de la DRAC)

La ville est classée en ZPPAUP (Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager) elle s'inscrit à ce titre dans un volonté d'élargir la notion de patrimoine aux ensembles bâtis et aux paysages. La ville et la communauté de commune souhaitent monter un dossier Contrat Plan Etat Région afin de pouvoir être accompagnées dans leurs stratégies locales de développement et d'attractivité du centre bourg. La ville souhaite requalifier la place afin de pouvoir valoriser l'architecture. Elle voudrait acquérir un magasin art nouveau qui appartient actuellement à Leclerc. L'architecte des bâtiments de France intervient régulièrement.

En matière de développement de dispositifs d'action culturelle existant (exemples)

avec l'ARS : développement du dispositif Culture à l'hôpital (premier employeur de la ville)

LE GIP CAFÉS CULTURES dispositif (expérimenté depuis 2012 en CENTRE VAL DE LOIRE) intéressant pour cette grande région ACAL (cohésion sociale, convivialité, diversité culturelle, diffusion pour les interprètes, bassins d'emploi...).

C'est un dispositif d'aide à l'emploi artistique dans les cafés, hôtels et restaurants, déjà expérimenté pendant 3 ans en région Pays de la Loire.

Contacts : GIP Cafés Cultures, *Région Centre-Val de Loire* : Fraca-Ma - Grégoire Pateau (02 47 41 77 49 - greg@fracama.org) ; *Tours* : Jazz Région Centre - Yoan Sthul (06 03 62 28 45 - jazzregioncentre@gmail.com) ; *au niveau national* : GIP Cafés Cultures (09 72 45 23 54 - contact@gipcafescultures.fr) www.gipcafesculture.fr

Bistrot de Pays : réseau culturel en milieu rural

« En 2009, le Pays de Chaumont, en partenariat avec le Nouveau Relax - Scène conventionnée de Chaumont, a initié une première expérience de diffusion de spectacle vivant dans les Bistrots de Pays du Pays de Chaumont. Le Pays a envisagé le café, lieu de sociabilité, comme nouvel

espace de présence artistique pour le milieu rural. Le projet a rencontré un très grand succès, avec plus de 600 spectateurs en 9 dates. Il s'agissait à partir d'un centre de diffusion d'irriguer le territoire environnant. Ainsi cette action confirme un réel besoin de solliciter les publics et les toucher par un rapport de proximité. Cette action s'inscrit dans le cadre du développement culturel du territoire. Ce projet, qui a pour nom Théâtre'o Bistrot, n'est pas seulement le support et le relais d'une offre artistique en direction des usagers, il est aussi l'artisan de la rencontre de personnes, de conceptions, d'univers et de pratiques diverses. Il contribue à offrir la possibilité à chacun de se saisir des "œuvres", de les ressentir, les interpréter, les animer, les transformer...leur donner du sens. »

Théâtre : résidence d'artistes en lien avec plusieurs villages : exemple de la compagnie le Diable à 4 pattes en résidence au PNR de la Montagne de Reims sur le thème des commémorations 14/18.

Projet d'action culturelle réalisé en lien avec l'inauguration de la voie verte dans la vallée de la Meuse (Nouzonville et Fumay) avec des équipes artistiques comme le facteur théâtre et des conteurs : cie l'allégresse du pourpre, le collectif front de l'est ...

Exemples en matière de mobilisation des labels, structures de référence du ministère de la culture et de la communication

avec la nouvelle direction du FRAC : diffusion de la collection dans les lieux publics, entreprises, aux Tourelles, au lycée . ..

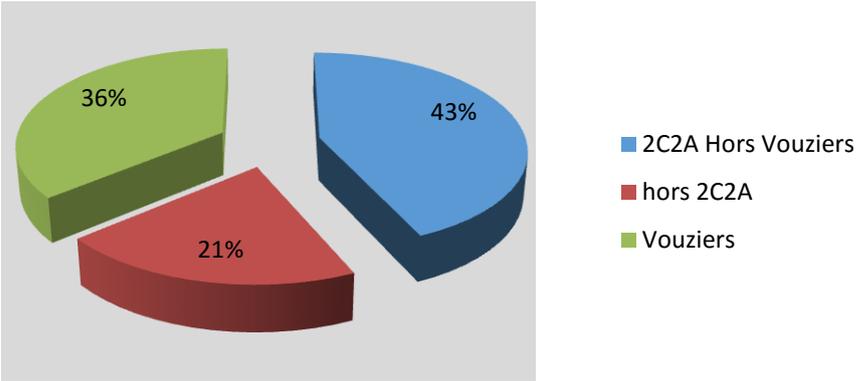
avec la nouvelle direction du CIG, Centre international du graphisme : diffusion de la collection d'affiches dans les lieux publics, entreprises, aux Tourelles, au lycée . ..

'une manière générale les conseillers DRAC accompagnent les porteurs de projets pour mettre en cohérence les axes stratégiques régionaux avec les projets locaux.

Décentralisation de festivals d'intérêt national (FMTM, Mélimôme, ...)

Annexe 2

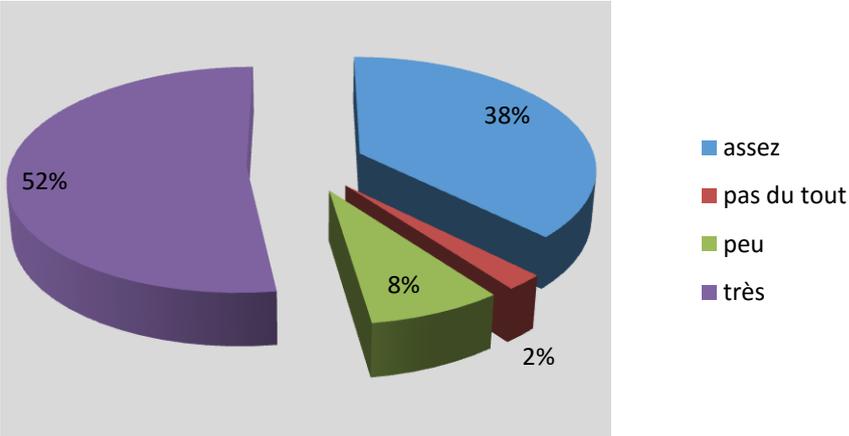
Cararctéristique géographique des personnes fréquentant l'association de Tourelles



Source:document excel de l'association des Tourelles

Annexe 3

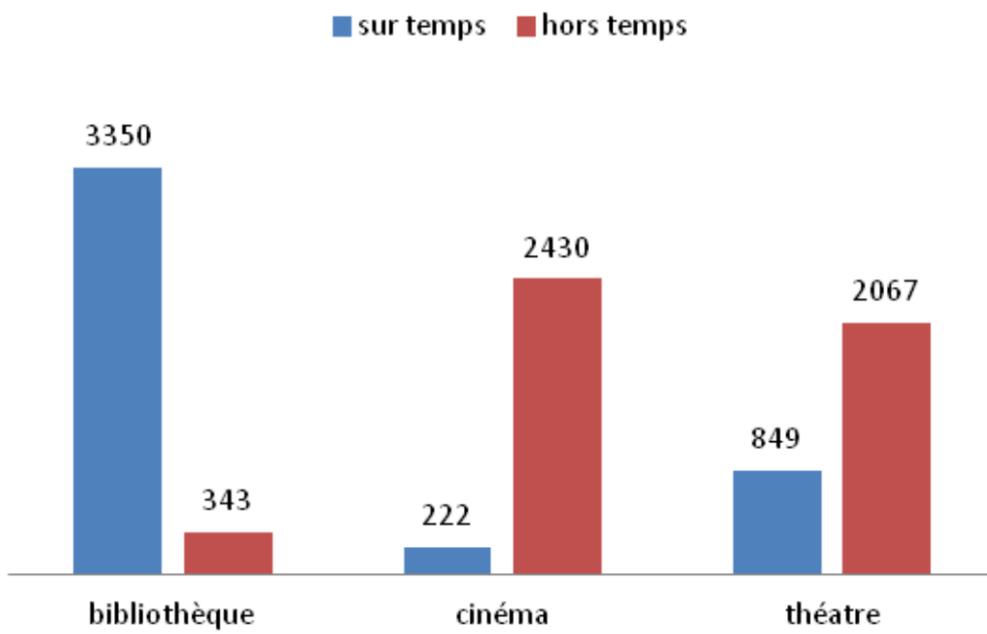
Attrait pour le programme de la saison 2014-2015



Source : questionnaire de satisfaction les Tourelles

Annexe 4

Fréquentation public jeune





Projet éducatif territorial (PEDT)

Projet élaboré en comités de pilotage des 26 mars et 23 avril 2015.
Présenté pour approbation en Conseil Municipal du 09 juin 2015.

Collectivité territoriale porteur du projet :

MAIRIE DE VOUZIERS

BP 20 08400 VOUZIERS

Téléphone : 03 24 30 76 30

Adresse électronique : ville@ville-vouziers.fr

Périmètre du PEDT :

Le territoire concerné est Vouziers avec ses regroupements scolaires.

Le territoire ne se situe pas en zone prioritaire.

La durée du PEDT est prévue de septembre 2015 à juin 2018 soit 3 ans. Le PEDT peut être modulé par avenant.

Pilotage du PEDT :

Le coordonnateur : M. Fabien Guichard, Directeur Général des Services ;

La Directrice NAP : Mme Angélique Haudecoeur, service des sports et périscolaires.

Nombre d'écoles concernées :

4 écoles publiques :

- Ecole maternelle Dora Levi, **pour 55 élèves** au 4, rue Verte 08400 Vouziers ;
- Ecole maternelle Avetant, **pour 90 élèves** au 6, rue Avetant 08400 Vouziers ;
- Ecole élémentaire Dodeman, **pour 135 élèves**, Rue du Chemin Salé 08400 Vouziers ;
- Ecole élémentaire Taine, **pour 105 élèves**, Rue Désiré Gueillot 08400 Vouziers.

Public concerné : (source : année scolaire 2014-2015)

- Nombre total d'enfants : **385 élèves**
- Niveau maternelle : **145 élèves**
- Niveau élémentaire : **240 élèves**

Les locaux des écoles Dora Levi, Taine et Dodeman ont fait l'objet d'une déclaration auprès des services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Protection des Populations (DDCSPP) pour être habilité à accueillir des mineurs pour les services périscolaires et péri-éducatifs de la ville.

L'école maternelle Avetant est déclarée depuis plusieurs années car elle accueille le centre de loisirs tout le mois de juillet.

Organisation de la semaine scolaire - Rentrée 2015/2016

Temps d'enseignement scolaire hebdomadaire : 24 h

MATERNELLE	ECOLE DORA LEVI			ECOLE AVETANT		
	Lundi, mardi, jeudi	mercredi	vendredi	Lundi, mardi, jeudi	mercredi	vendredi
Garderie	7 h 30 - 8 h 50 (temps APC)			7 h 30 - 8 h 40 (temps APC)		
BUS (arrivée des élèves des communes voisines)	1 ^{er} bus arrive à 7 h 50, le dernier bus : 9 h			1 ^{er} bus arrive à 8 h 40, le dernier à 8 h 45		
Accueil enseignant avant la classe	8 h 50 - 9 h 00	8 h 50 - 9 h 00	8 h 50 - 9 h 00	8 h 40 - 8 h 50	8 h 40 - 8 h 50	8 h 40 - 8 h 50
Classe (2 h 45) sauf le mercredi (3 h)	9 h 00 - 11 h 45	9 h 00 - 12 h 00	9 h 00 - 11 h 45	8 h 50 - 11 h 35	8 h 50 - 11 h 50	8 h 50 - 11 h 35
BUS (départ des élèves des communes voisines)	12 h 05 - 12 h 10			11 h 55 - 12 h 05		
Navette ville (écoles / rest. scolaire) *	11 h 55 - 12 h 05		11 h 55 - 12 h 05	11 h 45 - 12 h 05		11 h 45 - 12 h 05
Restaurant scolaire	12 h 05 - 13 h 10		12 h 05 - 13 h 10	12 h 05 - 13 h 10		12 h 05 - 13 h 10
Navette ville (rest. scolaire / écoles) *	13 h 10 - 13 h 20		13 h 10 - 13 h 20	13 h 10 - 13 h 35		13 h 10 - 13 h 35
Accueil enseignant avant la classe	13 h 20 - 13 h 30		13 h 20 - 13 h 30	13 h 35 - 13 h 45		13 h 35 - 13 h 45
Classe (2 h 30)	13 h 30 - 16 h 00		13 h 30 - 16 h 00	13 h 45 - 16 h 15		13 h 45 - 16 h 15
Sortie de classe pour les enfants n'allant PAS en NAP	16 h 00		16 h 00	16 h 15		16 h 15
Nouvelles activités périscolaires :						
- Temps passerelle (10 mn)	16 h 00 - 16 h 10	} Possibilité APC		16 h 15 - 16 h 25	} Possibilité APC	
- Temps de l'activité (40 mn)	16 h 10 - 16 h 50		Garderie (à partir de 16 h)	16 h 25 - 17 h 05		Garderie (à partir de 16 h 15)
- Temps intermédiaire sortie (10 mn)	16 h 50 - 17 h 00			17 h 05 - 17 h 15		
BUS (départ des élèves des communes voisines)	17 h 20 - 17 h 30		17 h 20 - 17 h 30	17 h 15 - 17 h 25		17 h 15 - 17 h 25
Garderie	17 h 00 - 18 h 40		16 h 00 - 18 h 40 (temps APC)	17 h 15 - 18 h 40		16 h 15 - 18 h 40 (temps APC)

* Navettes ville du midi (ordre de passage) : Aller 1 : Avetant, Dora Lévi. Aller 2 : Taine. • Retour 1 : Dora Lévi, Avetant. Retour 2 : Taine.
Un premier trajet est effectué pour les enfants des maternelles ; un second uniquement pour l'école Taine.

Organisation de la semaine scolaire - Rentrée 2015/2016

Temps d'enseignement scolaire hebdomadaire : 24 h

PRIMAIRE	ECOLE DODEMAN			ECOLE TAINE		
	Lundi, Jeudi	Mercredi	Mardi, vendredi	Mardi, Jeudi	Mercredi	Lundi, vendredi
Garderie	7 h 30 - 8 h 50			7 h 30 - 8 h 45		
BUS (arrivée des élèves des communes voisines)	Le premier bus arrive à 7 h 55, le dernier 8 h 55			Les bus arrivent à 8 h 50		
Accueil enseignant avant la classe	8 h 50 - 9 h 00	8 h 50 - 9 h 00	8 h 50 - 9 h 00	8 h 45 - 8 h 55	8 h 45 - 8 h 55	8 h 45 - 8 h 55
Classe (3 h 15) sauf le mercredi (3 h)	9 h 00 - 12 h 15	9 h 00 - 12 h 00	9 h 00 - 12 h 15	8 h 55 - 12 h 10	8 h 55 - 11 h 55	8 h 55 - 12 h 10
BUS (départ des élèves des communes voisines)	12 h 05 - 12 h 10			12 h 00		
Navette ville (écoles / rest. scolaire) *				12 h 10 - 12 h 15		12 h 10 - 12 h 15
Restaurant scolaire	12 h 15 - 13 h 15		12 h 15 - 13 h 15	12 h 15 - 13 h 15		12 h 15 - 13 h 15
Activités (temps calme)	13 h 15 - 13 h 35		13 h 15 - 13 h 35	13 h 15 - 13 h 30		13 h 15 - 13 h 30
Navette ville (rest. scolaire / écoles) *				13 h 30 - 13 h 35		13 h 30 - 13 h 35
Accueil enseignant avant la classe	13 h 35 - 13 h 45		13 h 35 - 13 h 45	13 h 35 - 13 h 45		13 h 35 - 13 h 45
Classe (2 h)	13 h 45 - 15 h 45		13 h 45 - 15 h 45	13 h 45 - 15 h 45		13 h 45 - 15 h 45
Sortie de classe pour les enfants n'allant PAS en NAP	15 h 45		15 h 45	15 h 45		15 h 45
Nouvelles activités périscolaires :						
- Temps passerelle (10 mn)	15 h 45 - 15 h 55	} Possibilité APC		15 h 45 - 15 h 55	} Possibilité APC	
- Temps de l'activité (1 h 10)	15 h 55 - 17 h 05		Garderie (à partir de 15 h 45)	15 h 55 - 17 h 05		Garderie (à partir de 15 h 45)
- Temps intermédiaire sortie (10 mn)	17 h 05 - 17 h 15			17 h 05 - 17 h 15		
BUS (départ des élèves des communes voisines)	17 h 15 - 17 h 25		17 h 15 - 17 h 25	17 h 15 - 17 h 25		17 h 15 - 17 h 25
Garderie	17 h 15 - 18 h 40		15 h 45 - 18 h 40 (temps APC)	17 h 15 - 18 h 40		15 h 45 - 18 h 40 (temps APC)

* Navettes ville du midi (ordre de passage) : Aller 1 : Avetant, Dora Lévi. Aller 2 : Taine. • Retour 1 : Dora Lévi, Avetant. Retour 2 : Taine.
Un premier trajet est effectué pour les enfants des maternelles ; un second uniquement pour l'école Taine.

Etat des lieux précédant la mise en place du PEDT:

Activités périscolaires, péri-éducatives et extrascolaires déjà existantes:

Activités périscolaires :

- Garderie du matin et du soir ;
- Restauration scolaire ;
- Mercredis loisirs du FJEP/CS ;
- Aide à la scolarité du FJEP/CS.

Activités péri-éducatives :

- NAP.

Activités extrascolaires :

- Accueil de loisirs du FJEP/CS durant les petites vacances et 2 semaines en août ;
- Accueil de loisirs de la ville de Vouziers durant le mois de juillet ;
- Vacances Vouzinoises durant les petites vacances.

→ L'accueil du matin

Les horaires d'accueil sont différents suivant les écoles. L'enfant est accueilli dans chaque école par l'agent qualifié chargé de la garderie. Les enfants arrivent de manière échelonnée. Des activités ludiques calmes (dessins, coin lecture, jeux de société) sont proposées et adaptées au rythme de chaque enfant pour ainsi commencer tranquillement sa journée. Les objectifs recherchés sont d'accueillir les enfants avant le temps scolaire en respectant leurs rythmes de vie, leurs besoins et leurs envies et de permettre une transition en douceur entre la famille et la collectivité.

→ La pause méridienne entre 11 h 50 à 13h 50

La ville de Vouziers a confirmé sa volonté de faire de cette pause méridienne un temps d'éducation à part entière, basé sur les principes fondamentaux de l'éducation populaire.

L'accueil des enfants pendant la pause méridienne est organisé de la manière suivante : La ville met en place une navette pour aller chercher les enfants des écoles maternelles Dora Levi, Avetant et l'école primaire Taine. Les enfants sont encadrés par du personnel communal.

Une moyenne de 125 enfants qui déjeunent au restaurant scolaire tous les midis, 40 enfants de 3 à 5 ans et 85 enfants de 6 à 11 ans. Après le temps du midi et dans l'attente de reprendre la navette, les enfants jouent dans la cour en attendant le bus. Ils sont encadrés par le personnel de la ville. Deux navettes sont organisées un départ à 13 h 20, l'école maternelle Dora Levi est desservie la première ensuite Avetant pour ensuite revenir à la restauration et reprendre les enfants de l'école Taine.

→ L'accueil des Nouvelles Activités Péri-éducatives (NAP) :

Tous les jours, d'une durée de 45 mn, en début d'après-midi pour les maternelles et en fin d'après-midi pour les écoles élémentaires.

→ L'accueil du soir :

Les horaires d'accueil sont différents suivant les écoles, les agents sont les mêmes que l'accueil du matin.

Dans le cadre de cet accueil du soir, les enfants de l'école maternelle et de l'école élémentaire sont pris en charge par l'agent chargé de la garderie. Après un temps dédié au goûter fourni par les parents, différentes activités ludiques leur sont proposées. Pour les écoles élémentaires, les enfants peuvent faire leur devoir en autonomie car ce service n'est pas un temps pour l'accompagnement à la scolarité.

→L'accompagnement à la scolarité :

Actuellement, l'offre est proposée par le FJEP-CS situé 15, rue du Champ de Foire 08400 Vouziers pour les enfants du CP jusqu'à la 3e. Les séances ont lieu le lundi, mardi, jeudi et vendredi après le temps scolaire de 16 h 15 à 17 h 15. Les enfants sont suivis par une équipe de bénévoles, coordonnée par une animatrice professionnelle. L'activité est proposée aux enfants dans l'enceinte de l'association. Les séances ne sont pas liées uniquement à l'aide aux devoirs mais à l'accès d'activités ludiques pour renforcer des liens parent- enfant. A noter, une baisse de fréquentation en raison du changement d'horaire dû aux rythmes scolaires.

Nombre d'enfants du territoire concernés par ces activités en 2014-2015 :

- En moyenne, par période, sur les 5 périodes :
 - o Maternelles : 104 enfants ;
 - o Elémentaires : 128 enfants.

Atouts du territoire et contraintes organisationnelles conduisant à la mise en œuvre du PEDT

→ Atouts du territoire:

La commune dispose de structures notamment sportives et culturelles :

- Installations Sportives :
 1. 2 gymnases,
(Gymnase de Syrienne (1 salle) et de Jean-Noël CAQUOT (3 salles),
 2. 1 plateau scolaire de plein air,
(2 terrains de basket et 1 terrain de football et handball),
 3. 1 stade municipal,
 4. 1 terrain stabilisé,
 5. 1 terrain de rugby
 6. 1 court de tennis couvert, 1 court de tennis extérieur
 7. 1 terrain de pétanque,
 8. 1 piscine,
- Centre Culturelle Les Tourelles
Bibliothèque / espace multimédia /espace conte
Cinéma (2 salles), Espace exposition (2 salles)
Espace harmonie municipale et école de musique
- Centres sociaux
 1. Le Foyer des Jeunes d'Education Populaire et Centre Social (FJEP-CS)
 2. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- Espaces verts,
 1. Parc Bellevue et Parc Mitterrand,
 2. Le Bois d'un An,
 3. L'aire de pique-nique de Condé,
 4. L'aire du Chemin de la Barquette.

A noter également la présence d'une richesse associative locale :

- Associations sportives ;
- Associations de loisirs et culturelles ;
- Associations patriotiques ;
- Associations sociales et humanitaires ;
- Associations pour la mémoire ;

→ Contraintes actuelles de l'organisation de la semaine scolaire du territoire :

1. En maternelle, les activités en début d'après-midi avec le temps de la sieste,
2. Le temps réduit de l'activité à 30 mn voire même 20 mn au lieu de 45 mn dû au temps de passerelle :
 - entre l'école et les activités NAP en début d'activité,
 - entre la fin des activités NAP et les transports scolaires,
3. Le temps de l'APC en même temps que les activités NAP,
4. Le temps de 45 mn ne permet pas d'aller dans les structures locales (Le Centre culturel les Tourelles, les installations sportives ...),
5. Le temps de 45 mn ne permet pas de proposer des animations avec des intervenants extérieurs,
6. Le temps des NAP est considéré pour certains parents comme un mode de garde à la carte suivant leur emploi du temps personnel.

Objectifs éducatifs du PEDT

→ Objectifs éducatifs généraux du PEDT :

- Accessibilité à de nouvelles activités péri-éducatives ;
- Le lien avec les projets d'école ;
- La citoyenneté :
 - a. Renforcer l'esprit de coopération ;
 - b. Renforcer le respect de l'autre et lutter contre toute forme de discrimination ;
 - c. Développer la prise de parole et l'écoute de l'autre ;
 - d. Appréhender le sens de l'intérêt général au travers d'exemples concrets (gestion des déchets, gestion de l'eau d'une commune, entretien et propreté de la ville, ...) ;
 - e. S'intéresser à la mémoire locale et nationale ;
 - f. Connaître son environnement proche (réaliser des plans de ville, des maquettes de quartier, situer les principaux équipements d'une ville...).
- La santé :

Prendre soin de son corps par sa connaissance ainsi que par le sport, l'hygiène et l'équilibre alimentaire.
- La culture :
 - a. Développer la curiosité et la créativité.
 - b. Découvrir et expérimenter différentes formes d'expression.
- L'environnement :

Susciter l'intérêt, l'éveil sensible et émotionnel, la curiosité à l'égard de la nature ;

→ Objectifs éducatifs du PEDT partagés avec les partenaires :

- Respecter les rythmes de l'enfant,
- Prendre en compte les différents acteurs éducatifs,
- Etre complémentaire avec les projets d'écoles,
- Favoriser une ouverture sur le monde,
- Favoriser la découverte, l'initiation, l'éveil...,
- Valoriser le « laisser jouer », « faire jouer », « jouer avec »,
- Favoriser la découverte de tous les enfants à de nouvelles activités.

→ Situation pédagogique que nous développerons :

Permettre à l'enfant de vivre les situations suivantes :

- Je pratique une activité :
 - Arts et Expressions / Activités Physique et Sportive et de Pleine Nature / Sciences et Médias.
- Je rencontre, je m'informe :
 - Personnes ressources (témoignage sur un métier, une expérience vécue) / Expositions / Médias.
- Je joue :
 - Jeux de société, jeux traditionnels
- Je donne mon avis :
 - Concertations, débats (sur l'avis de l'I.E.N.)
- J'ai pu me reposer
 - Détente, relaxation
- Je découvre les nouvelles technologies
 - Multimédia

Articulation du PEDT avec les éventuels dispositifs existants

Le PEDT intègre des dispositifs existants :

1. Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) ;
2. L'accompagnement à la scolarité (FJEP/CS) ;

Activités proposées dans le cadre du PEDT

Présentation d'une semaine type à titre d'exemple pour les écoles primaires

Période 1 : du mardi 1er septembre au vendredi 16 octobre 2015 soit 7 séances

Horaires de 15 h 45 à 17 h 15 soit 1 h 30

LUNDI ou MARDI	Groupe/ effectif	exemple activités proposées	Salle/ lieu	Animateurs - Intervenants
Espace détente		Petits jeux calme, lecture...	Ecole	Equipe d'encadrement permanent
Atelier bricolage		mobile halloween, bijou, peinture, modelage, origami,	Ecole	Equipe d'encadrement permanent
Atelier culturelle		Poterie, philatélie, art et plastique, BD, cinéma, théâtre, musique...	Centre les Tourelles, FJEP-CS, école...	Associations culturelles locales ou prestataire
Atelier sportif		Cycle initiation football, rugby, tir à l'arc, escrime...	Installations sportives, écoles, parcs	Associations sportives locales ou prestataire
Atelier jeux de société		jeux sur table divers ou petits jeux collectifs en salle ou en extérieur	Ecole, parcs...	Equipe d'encadrement permanent
JEUDI	Groupe/ effectif	activités proposées	Salle/ lieu	Animateurs - Intervenants
Espace détente		Petits jeux calme, lecture...	Ecole	Equipe d'encadrement permanent
Atelier environnemental		tri sélectif, jardinage	Ecole	Equipe d'encadrement permanent et associations
Atelier hygiène et santé		atelier culinaire, hygiène	Ecole, FJEP/CS...	Equipe d'encadrement permanent et associations
Atelier scientifique		fabrication d'une fusée	Ecole, FJEP/CS...	Association ou prestataire
Atelier citoyenneté		Petits jeux	Ecole	Equipe d'encadrement permanent et associations

Pour les élèves de maternelles, les activités se baseront sur une thématique préalablement définie par l'équipe des ATSEM permanente où viendront se rajouter avec des intervenants extérieurs. Le choix par l'enfant reste difficile à cet âge. Les activités se feront principalement à l'école ou des structures très proches de l'école.

Pour les élèves des classes élémentaires :

Le premier jour de chaque période, les enfants doivent s'inscrire aux activités. Ils construisent leur semaine en fonction de leurs choix. En revanche chaque semaine sera identique pour une même période. Par exemple, un enfant s'inscrit le Lundi à l'activité physique, et le jeudi à l'espace détente ou l'activité artistique.

Ce sont les animateurs qui gèrent les inscriptions sur un tableau prévu à cet effet. Les places sont limitées au niveau des activités physiques et artistiques selon le taux légal d'encadrement. Si certains enfants n'ont plus de place disponible sur un type d'activité, ils sont prioritaires sur une autre période.

Le tableau restera inchangé jusqu'à la prochaine période. Un enfant inscrit à une activité artistique un jour, ne pourra pas changer pour une activité physique ce même jour, et vice versa. Un enfant inscrit à l'espace détente ne pourra pas changer pour une des deux autres activités.

Tout enfant inscrit à une activité physique ou artistique peut décider d'aller finalement sur l'espace détente (s'il est fatigué ce jour, pas envie, ...).

En début de chaque NAP, les enfants sont réunis devant le tableau des inscriptions.

Chaque animateur part avec le groupe d'enfants inscrit à son activité.

→ UN ESPACE DETENTE

L'espace détente est un lieu délimité, calme et ludique, aménagé de façon à favoriser l'autonomie des enfants par la mise à disposition de matériel pédagogique.

Quelques exemples d'ateliers possibles :

1. Atelier « Jeux d'imitations » :

Les enfants font tout comme les grands !!! Dans cet espace nous pouvons avoir du matériel tels que poupées, déguisements, épicerie, atelier de réparation, marionnettes...

2. Atelier blocs et autos :

C'est un lieu qui se situe principalement sur le sol où les enfants pourront jouer sur les tapis de sol. Les tapis aux sols pourront aussi bien servir pour démonter, faire des constructions, se reposer ... Le matériel pour cet espace : des figurines, des voitures, des animaux etc..., des tapis de sols, des moquettes imprimées (ex : circuit de voiture...)

3. Atelier manipulation ou jeux de table :

L'espace sera bien délimité puisque ce sera sur une surface stable ; les enfants feront des jeux à plusieurs tels que des jeux de société, de stratégie, perles à enfiler, perles à chauffer...

4. Atelier lecture :

L'espace lecture permet aux enfants de découvrir, apprendre, imaginer, créer,... et de se retrouver dans un espace calme et posé. Tout ceci grâce à la mise à disposition de livres, BD, romans, documentaires... Cet espace reste un peu le pilier du coin détente et doit avoir des nouveautés, des livres qui changent régulièrement pour que les enfants puissent accrocher. Au sol : des coussins, poufs, des chaises confortables, ...

5. Atelier repos :

C'est un espace qui complète l'atelier lecture dans un esprit de tranquillité, calme..., C'est un lieu où l'enfant se détend, se repose, sommeille, etc... Cet espace va être marqué par un esprit très calme avec des coussins, poufs, etc...

L'importance de l'aménagement des lieux :

L'agencement pour le coin détente est très important, c'est un espace qui doit être différent des autres pièces. Il permet à l'enfant d'avoir son petit univers pour rêver, imaginer, se sentir bien dans sa peau en n'ayant aucune obligation prédéfinie au départ hormis celle du « silence ». L'agencement se trouve par l'aménagement des coins dans lesquels on y trouve des objets, meubles différents, présentoirs etc...

Rôle de l'animateur dans l'espace Détente :

- Être à l'initiative de la mise en place du lieu
- Faire perdurer le lieu et le faire évoluer
- Être un point repère pour les enfants. Il faudra qu'ils puissent l'identifier, s'y référer, le solliciter
- Veiller au calme,
- S'assurer que le projet du lieu soit en rapport avec celui des NAP (projet pédagogique)

→ LES ATELIERS SPECIFIQUES

En plus des ateliers généraux (culturels, artistiques, physiques, détente), des projets spécifiques seront proposés sur certaines périodes. Ils augmenteront l'offre de projet au groupe d'enfant. Un animateur proposera donc un projet de plus. La liste des projets spécifiques et des lieux correspondant sera communiquée le plus tôt possible. Ces activités pourront être en articulation avec le projet d'école en concertation au préalable avec les équipes éducatives de chaque école.

Partenaires du projet et taux d'encadrement

L'objectif est de créer du lien entre les projets d'écoles et le projet des Nouvelles Activités Péri-éducatives

- La volonté est de permettre une meilleure articulation des temps scolaires et périscolaires et péri-éducatifs. Les activités périscolaires et péri-éducatives devront donc être complémentaires des temps d'enseignements.
- Cela va nécessiter un partage de renseignements sur les règles mises en place, les fiches de renseignements des enfants, ...
- Partage de certains espaces de vie par la mise en place d'une charte d'engagement réciproque entre les écoles et la commune (voir annexe exemple)

Partenaires institutionnels :

- Direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN),
- Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCSPP),
- Conseil Départemental des Ardennes
- Caisse d'Allocation Familiale (CAF)
- Mutuelle Sociale Agricole (MSA)

Partenaires associatifs locaux :

- Association les Tourelles,
- Harmonie municipale,
- Le Foyer des Jeunes d'Education Populaire et Centre Social (FJEP-CS),
- L'Office municipal des sports,
- Associations sportives ;
- Associations de loisirs et culturelles ;
- Associations patriotique ;
- Associations sociales et humanitaires ;
- Associations pour la mémoire ;
- La Maison de la Nature,
- La Hulotte,...

Autres partenaires :

- La gendarmerie,
- La police municipale,
- Les sapeurs-pompiers,
- La communauté de communes de l'Argonne ardennaise (2c2a) sur le tri sélectif
- Veolia
- Espace environnement,...

Autres partenaires extérieures du territoire :

- L'Association Profession Sport et Culture (APSC),
- L'Association de Vulgarisation Scientifique Oméga-Ardenne Astronomie...

Annuaire des structures

Collectivités territoriales :

Communauté de commune de l'argonne ardennaise (2c2a) 03 24 30 23 94
L'ancien Directeur M. FOURRIER -DAVID
Frédéric COURVOISIER-CLEMENT, Vice-Président
En charge de la Culture, du Sport de la Vie Associative

Chef du Service culture du département : Olivier BRUN 03 24 36 62 39
olivier.brun@cd08.fr

Chargé de mission Territoires-Population & Arts de la scène de la région :
Bruno DESERT 03 26 70 74 67
bdesert@cr-champagne-ardenne.fr

Mairie 03 24 30 76 30
mairie@vouziers.com

Chargée des affaires culturelles
patricialesueur08@hotmail.com

Service PEDT : Mme Angélique HAUDECOEUR
sport@ville-vouziers.com

Education nationale :

Direction des services départementaux des ardennes -DSDEN 08 03 24 59 71 86

Coordonnatrice arts et culture : Stéphanie MEDEAUX

Stephanie.Medeau@ac-reims.fr

Céline CHRETIEN

cpc-vouziers08@ac-reims.fr

Coordonnateur arts et culture 2nd degré :M. VUAROQUEAUX

Les établissements scolaires du 2nd degrés:

Collège Vouziers – Le Chesne/ Lycée public Mazaryk : M. CHARDIN 03 24 71 70 30
Collège Grandpré- Buzancy- La principale Mme PERONNE 03 24 30 51 16
Collège -Lycée St Louis Jeanne D’arc : M. PLACIDO-PAREJA 03 24 71 83 76

Sous-préfecture : Chargé d'administration locale Matthieu SEBBAN 03 24 71 35 86

SDAP des Ardennes : Chef de service Pauline LOTZ 03 24 56 23 16

Acteurs du territoire :

Association « Les tourelles » : Coordinatrice Amélie ROSSI-PAHON 03 24 71 64 77
vouziers.lestourelles@wanadoo.fr

Harmonie municipale Ecole de musique : Président M. BACQUENOIT 03 24 71 64 93
Médiathèque M. TATINCLAUX 03 24 71 64 93

Association de Sauvegarde du Patrimoine Vouzinois – Pdt Michel COISTIA
m.coistia@free.fr / 06 86 12 91 38

Association « Arts aux champs » : Pdte Mme MENISSIER 06 18 82 95 38

« Châtel loisirs » : Pdte Annick HOULLEMARE 03 24 30 79 95
annick.houllemare@orange.fr

"C'est arrivé près de chez vous » : M. SANCHEZ 03 10 09 12 40

« Chorale les petites ondes » Pdte Mme MENILLET 03 24 30 78 17

Famille rurale des ardennes 03 24 37 60 45
M. Léger coordinateur pédagogique
<http://www.famillesrurales.org/ardennes/>

FJEP de Vouziers 03 24 30 99 61

Foyer du boutat/ Mairie de Boult de Bois 03 24 30 74 79

Foyer du Chesne / Mairie du Chesne 03 24 30 10 50

Troupe « Les deux masques » Pdt Francis MACHINET 03 24 71 88 27

Sources de synthèse du diagnostic culturel

sites internet :

www.insee.fr ;

www.argonne-ardennaise.fr ;

www.ville-vouziers.fr ;

www.tourisme.argonne-ardennaise.fr

[//fr.kompass.com/v/vouziers/fr_21_08_08490/](http://fr.kompass.com/v/vouziers/fr_21_08_08490/)

www.education.gouv.fr ;

www.bda.cd08.fr.

Documents :

Synthèse du diagnostic territorial-2C2A-LEADER-2015

Expertise touristique -2014-

Etude régionale d'attractivité-Réseau Rural-2012

Entretiens :

BACQUENOIS Laurent - Chef de l'harmonie

BAUCHET Stéphane - Chargé du suivi des projets d'architecture, de patrimoine et d'urbanisme-SDAP des Ardennes

BRUN Olivier-Chef du Service culture du département

Les CONSEILLERS Drac : BLOCH J., GELOT A., INNOCENZI L., MARKIEWICZ A., MEULEY L.

COURVOISIER CLEMENT Frédéric Vice-Président En charge de la Culture, du Sport de la Vie Associative

DESERT Bruno - Chargé de mission Territoires-Population et Arts de la scène de la Région

M. FOURRIER DAVID - Directeur de la 2c2a

HAUDECOEUR Angélique - Chargée des activités périscolaires - Mairie de Vouziers

Mesdames HORENS et PETIT du FJEP – Assistante de direction et Coordinatrice pédagogique

HOULLEMARRE Annick – Présidente de l'Association Châtel loisirs

LEGER Xavier - Coordinateur jeunesse de famille rurale des Ardennes

LESUEUR Patricia – 1ère adjointe à la culture /Par mail

LOTZ Pauline-Chef de service- SDAP des Ardennes

MACHINET Francis - Président de l'Association les deux masques

MATHIAS Frédéric - Maire de Boult aux bois

MATHIEU Laurent - Responsable du pôle musique- Région

MENILLET Marie Gabrielle – Présidente « Chorale les petites ondes »

Mme PERONNE – Principale du Collège de Grandpré

ROSSI – PAHON Amélie - Coordinatrice culturelle des Tourelles

SANCHEZ Manue l– Réalisateur "C'est arrivé près de chez vous" :

SEBBAN Matthieu - Chargé d'administration locale - sous préfecture de Vouziers

SARTORE Jean-Marc - Directeur de la FRMJC Champagne ardenne

WILLAIME Francine – Assistante administrative et culturelle- Côté cour

OBJETS DE COOPÉRATION DÉSIRÉS REPÉRÉS

Coopération pour créer des emplois afin de développer ou pérenniser de l'action et l'animation locale

Coopération entre Culture, Environnement, Nature, Agriculture, transmettre des savoirs, pratiques pour que les habitants fassent par eux-mêmes et se transmettent des savoirs, pratiques, dans les écoles

Coopération pour trouver des solutions à la mobilité physique sur le territoire

Coopération pour la création de lieux atypiques. Caractéristiques citées : lieu qui permettrait le mélange des genres, qui ne soit pas sectorisé, qui soit un mixte entre café-bistrot-laverie-arrêt de bus-supermarché. Ces lieux devraient permettre aux petits liens informels de se développer pour aller plus loin.

→ A la base les Tourelles était une friche, une usine de vannetie

Coopération pour le pilotage de projets ; besoin de mise en réseau, de partager des expériences

Coopération pour produire du lien et des biens communs

Coopération qui utilise le numérique, développe son utilisation son langage

Coopération vers l'international : créer de la mobilité physique et intellectuelle, élargir les horizons, découvrir d'autres façon de faire, d'autres système, créer de lien entre les personnes qui partent, formation au bilinguisme

Interviews restant :

- 10 jeunes porteurs de projets artistiques et culturels (contacts par Jacques Laloua)
- Vincent Fleury, maire de Monthois
- Jean-Rémi Richard, directeur du Centre Hospitalier de Vouziers
- Thierry Huet , délégué local de la FSDSEAM.(Chatel Thierry)
- Anne Fraipont, conseillère départementale
- Centre de création pour l'enfance Tiqueux
- Cie Atipik
- Olivier Aymont, PNR Argonne
- Laurent Leroux, Champ'Art
- J.Sourdille et Jacky Martin, Maison de la nature Boulton aux bois

ENTRETIENS VOUZIERIS : LES EXPÉRIENCES DE COOPÉRATION

<p>Annick Houlemare <i>Présidente de Châtelloisirs</i></p>	<p>Objectif de l'association : animer le village de Châtel</p> <p><u>Expériences de coopérations :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Projet phare autour d'une Bande Dessinée avec le personnage "Sergent Yorkprojet- Autre projet : café pour tous (Financement : dispositif Progress, Prix Gauby Lagauche, Maif... mais collectivité n'a pas suivi malgré les autres soutiens)- L'association est adhérente aux Centre culturel des Tourelles, à l'association Pays d'Argonne et participe à "l'Argonne Tour" (festival itinérant en juillet).- Festival franco-hollandais (arts vivant, musique, ateliers).- Formation d'un GAL (groupe d'action local) pour un projet Leader pour l'animation du territoire (15 projets retenus sur 18 proposer aux Leader en 2016) <p><i>Le Centre Culturel Les Tourelles a proposé dans le cadre du Leader un projet d'éducation à l'image et l'Argon'Tour.</i></p> <p style="text-align: right;"><i>par Frédérique Petit et Stéphanie Navarro</i></p>
---	--

<p>Thibault Mourlet Président du Groupement associatif argonnais</p>	<p><u>Expériences de coopérations :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Projet musique « les barbares » - Projet « la route de Goethe » (dispositif conseil de l'Europe, qui part de l'Allemagne et passe par l'Argonne) avec recrutement d'un chargé de mission. <p><i>Envisage le territoire à l'échelle de l'Argonne en raison du futur parc naturel régional.</i> <i>par Frédérique Petit et Stéphanie Navarro</i></p>
<p>Collectif des associations adhérentes aux Tourelles</p>	<p><u>Anne-Marie Deguilhem</u> (association Prélude – prévention addictions en direction des jeunes) <u>Catherine Colson</u> (association DDEN – déléguée départementale de l'Éducation Nationale) Annette Justin (Harmonie)</p> <p><u>Expériences de coopérations :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Prélude : force de réseau, de coopération voudrait travailler avec Manuel Sanchez - L'harmonie : invite d'autres harmonies, concerts en Belgique avec harmonie de Sainte-Menehould, échanges avec la République Tchèque, coopération sur l'axe intergénérationnel - DDEN : coopération par la mise en relation des associations avec les écoles. <p><i>Vouziers jumelé avec République Tchèque et Allemagne.</i> <i>par Frédérique Petit et Stéphanie Navarro</i></p>
<p>Frédérique Matthias Élu écologiste, Maire de Boulton aux Bois et facilitateur d'initiatives culturelles sur son territoire</p>	<p><u>Expériences de coopérations :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - « La Hulotte » : 35 emplois liés à l'animation sur l'environnement - Fédération nationale qui vise à connaître et comprendre la nature - Centre de recherche d'éthologies (association qui arrive à bout de souffle, qui ne coopère pas, soutenu par la commune mais c'est tout) - Festival de musique de chambre ; coopération forte avec les habitants : nourriture, hébergement... - Champs Boul Tout : festival sur la communauté de commune - Démarche du maire : faciliter les initiatives et ne rien imposer. - Chambre d'agriculture : festival à la ferme. Festival départemental qui a lieu tous les 2 ans. Spectacles gratuits. Financement : la chambre d'agriculture finance de la communication, l'artistique est financé par le budget des scènes locales (ex : Les Tourelles) - Remarque sur les acteurs du territoire : toujours les mêmes, usures. - Il n'existe pas d'instances pour se réunir et discuter ensemble. <p><i>par Fabrice Thuriot et Claire Masure</i></p>
<p>Sylvain Machinet Président de l'association "Les Tourelles", "Les Deux Masques", "Collectif théâtre amateur 08"</p>	<p><u>Expériences de coopérations :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Décentralisation du Festival mondial des théâtres de marionnettes - Argon tour - À travers Les Tourelles : aide au développement d'initiatives, relais ou support des initiatives - Transfert des tourelles de la commune de Vouziers à la Communauté de communes dans 2 ou 3 ans ; progression de la convention avec la Communauté de commune avant transfert totale - Relation limitée avec la Ville de Vouziers et avec le FJEP - Salariés FJEP et des Tourelles poussent à la coopération entre les deux structures pour trois coopérations dans l'année. Les deux présidents ne s'entendent pas - Exemple cité du Centre Sociale et Culturel de Vitry le François qui a une partie de son activité (Rythme Scolaire) financé par au niveau intercommunal - Les Tourelles semble être au maximum de ses capacités humaine pour les coopérations <p><i>par Fabrice Thuriot et Claire Masure</i></p>
<p>Frédéric Courvoisier-Clément Vice-Président de la Communauté de communes en charge de la Culture, du Sport de la Vie Associative</p>	<p><u>Expériences de coopérations :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Fête du raï autour de la ligne de chemin de fer touristique : artistes, marché de producteurs locaux, brocante, agriculteurs... <p><i>par Fabrice Thuriot et Claire Masure</i></p>

<p>Manuel Sanchez Réalisateur et producteur vouzinois</p>	<p>Objectif : création d'une AMACA</p> <p><u>Expériences de coopérations :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Projet initial de création d'une SCIC en lien avec le cinéma, qui est devenue une SARL - Créateur de passerelles entre « culture » et « agriculture » - Financement de son dernier film avec le crowdfunding : création d'une communauté de 150 ambassadeurs d'un projet. - Analyse et comparaison des AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) et des AMACA (Associations pour le Maintien des Alternatives en matière de Culture et de Création Artistique) : travailler la culture comme un besoin fondamentale de l'Homme. Recherche de ressources hybrides : circuits courts pour que le consommateur soit acteur. - Projet « d'infusion, diffusion » avec la cité scolaire autour du cinéma avec l'élaboration d'une économie de projet citoyenne et partagée. <p style="text-align: right;"><i>par Nelly Lopez et Amélie Rossi-Pahon</i></p>
<p>Michel Costia Figure de l'éducation populaire de Vouziers et des environs, était enseignant, fondateur du FJEP dans les années 60 et d'une association de Sauvegarde du Patrimoine</p>	<p><u>Expériences de coopérations :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Association de sauvegarde du patrimoine : les projets sont réalisés par la coopération, travaille pour sensibiliser les élus locaux mais il reste globalement déçu par leur attitude. <p>Objectifs de l'association de sauvegarde : reconnaissance du patrimoine, mise en place d'outils, de circuits.... (Exemple : les lavoirs).</p> <p>Il existe beaucoup de sites patrimoniaux privés (exemple : Maisons des frontières) qui sont inconnus des habitants, des associations. Très souvent les élus et les associations sont étonnées des ressources trouvées par l'association sur le territoire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fédération patrimoine environnement. - Coopération pour un projet « Interreg » avec ouverture vers le Luxembourg, l'Allemagne - Frein : circuit administratif très lourd, lent <p style="text-align: right;"><i>par Nelly Lopez et Amélie Rossi-Pahon</i></p>
<p>Alain Lizzit Sous-préfet de l'arrondissement de Vouziers</p>	<p><u>Expériences de coopérations :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Club des entrepreneurs : mélange de tous les acteurs du territoire (agriculture, entreprises, commerçants ...) - Son objectif pour Les Tourelles : être un pôle culturel avec un contrat de 3 ans pour stabiliser le centre et ensuite passer le relais à la Communauté de commune - Mise en place d'un diagnostic santé, accessible fin 2016. Objectif similaire à celui des Tourelles : que compétence « santé » soit prise par la Communauté de commune - Enjeux sur le territoire : parentalité, vieillir sur le territoire, alcoolisme chez les jeunes - Revitalisation du centre bourg : pour garder des cadres, attirer les ingénieurs (Donnée : moyenne de 16000 € par foyers fiscal) - Lancer un service d'insertion par l'économie via une AMAP <p style="text-align: right;"><i>par Nelly Lopez et Amélie Rossi-Pahon</i></p>
<p>Benoît Singlit Maire du Chesne et vice-président de la communauté de communes de l'Argonne ardennaise en charge de l'aménagement du territoire et du programme Leader</p>	<p><u>Expériences de coopérations :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Festival mondial des Théâtres de Marionnettes en 2015, diffusion organisée par Les Tourelles. Représentation dans une cour d'école à laquelle 200 personnes ont assisté. <p>Rôles bien distincts : L'asso des Tourelles est chargée des aspects artistiques et organisationnels et la commune est chargée de communiquer sur la manifestation pour rassembler le public.</p> <p>Principe abordé : la commune connaît les besoins de ses habitants et cherche les compétences à l'extérieur pour les satisfaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Spectacle organisé avec Les Tourelles pour les Resto du cœur en 2016. La commune a mis à disposition une salle pour le spectacle. - Café-parents avec le FJEP. Préoccupation de la commune sur la parentalité : souhait d'élargir les apports des uns et des autres - Comité d'animation cantonale (CAC) : rassemble les maires est associations de 17 communes. « Association CAC » dormante depuis 4 à 5 ans. Organisait la fête des 17 villages. Problème identifié : l'association reposait sur un cercle de personne habituel. - Travaux sur des projets intergénérationnels avec l'ADMR et Familles rurales - Habitudes de vie, culture et approches différentes entre le nord et le sud de la communauté de commune

	<p>-Vouziers n'est pas identifié comme lieu central. Pour la culture, les communes du nord sont tournées vers Charleville-Mézières et les communes du sud, vers Reims.</p> <p>-Les associations de la commune : tout est basé sur le bénévolat, il n'y a aucun permanent qui pourrait apporter des savoir-faire, des compétences.</p> <p>-Difficulté des associations de la commune pour admettre le management d'un professionnel « extérieur »</p> <p>-Manque de coopération entre Vouziers et les communes de la ComCom</p> <p style="text-align: right;"><i>par Barbara Vincent et Charlotte Belarabi</i></p>
<p>Franck Voluer <i>Directeur du Fjep, centre social</i></p>	<p>Agrément caf depuis 1998 - 13 salariés</p> <p>1/ Exemples de coopération :</p> <p>Contrat de projet en cours d'élaboration avec un axe culturel d'éducation populaire. Il souhaite valoriser le savoir-faire des habitants ;</p> <p>Action de coopération : pour sensibiliser un public de non initié aux spectacles culturels en partenariat avec les Tourelles. Les habitants préparent un repas pour les artistes et échangent avec eux.</p> <p>Autre exemple : travail autour de la discrimination avec avec un acteur du territoire.</p> <p>2/Le problème du territoire est son enclavement</p> <p>Objectifs : Enjeu de mobilité à la fois que les personnes s'ouvrent sur le monde et également que le FJEP externalise vers le territoire des activités.</p> <p>Remarque : on ne sait pas travailler ensemble ; développer la mutualisation</p> <p style="text-align: right;"><i>par Barbara Vincent et Charlotte Belarabi</i></p>
<p>Collectif des usagers des Tourelles</p>	<p><u>Louissette Beaudelot</u>, bénévole des Tourelles (+administratrice association « Vouziers oxygène », bénévole « Resto du Cœur », ancienne administratrice d'une association de modern-jazz)</p> <p><u>Bruno Dauphy</u>, trésorier des Tourelles (+trésorier association de chasse, président association « Loisirs Vandy »)</p> <p><u>Olivier</u>, stagiaire Master 2 MEES (Management des Entreprises de l'Économie Sociale) et bénévole Tourelles (+responsable d'une association de fait « Anim Nature » à Senuc)</p> <p>-Bonne connaissance des partenaires financiers des Tourelles</p> <p>-Argonne'Tour : expérience de coopération marquante</p> <p>-Enquête sur la vie associative : partenariat avec la ComCom</p> <p style="text-align: right;"><i>par Barbara Vincent et Charlotte Belarabi</i></p>
<p>Jean-Rémi François <i>Directeur Bibliothèque départementale des Ardennes</i></p>	<p>- Vouzinois plus faible niveau de coopération pour la BDA dans le département</p> <p>- Relation complexe avec élus et besoin de bénévoles pour les bibliothèques</p> <p>- Maison des solidarités de Vouziers</p> <p>- Réseau départemental des bibliothèques : Vouziers, Apremont, Auth, Boulton aux bois, ChatelChehery, Grandpré, Leffincourt, MAchalt, Marvauxvieux, MontSaintMartin, MontSaintRémy, Nouart, Saint Clément A Arnes, Savignysuraisne, Séchault, SivrylesBusancy</p> <p>- Contrat territoire lecture : conseiller lecture DRAC et élus département : diagnostic sur trois ans (2016-2019) puis territoire test sur 6 mois ou 1 an avec possibilité de se retirer</p> <p>- Axes : illettrisme et littérature numérique, alphabétisation numérique</p> <p style="text-align: right;"><i>Par Nelly Lopez et Charlotte Coudert Belarabi</i></p>
<p>Jean-Michel Lesire <i>Président Club d'entreprises</i></p>	<p>- But club d'entreprise : partager des expériences pour identifier des problématiques communes, identifier un thème fédérateur et bâtir un plan de travail avec les interlocuteurs publics</p> <p>- Difficultés : sentiment d'éloignement, mobilité des jeunes (physique et prospective), absence de formation dans certains domaines, paupérisation financière, intellectuelle, culturelle</p> <p>- Animateur radio « Vouziers vous y êtes »</p> <p>- Coopération : numérique dans communication et dans projection cinématographique, être source de mobilité territoriale, besoin de produire des choses collectivement*</p> <p style="text-align: right;"><i>Par Nelly Lopez et Charlotte Coudert Belarabi</i></p>
<p>Francis Potron <i>Maire Buzancy</i></p>	<p>- Argonne Tour : plaisir accueillir des artistes, manque qqc pour les jeunes, avoir plus de spectacles</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Cie théâtre amateurs Les 2 masques : jouent bénévolement pour projet en Afrique - Des artistes locaux reconnus internationalement mais pas connus/valorisé - Tout le monde se connaît mais il manque des liens, ne se connaissent pas vraiment - Grange pluridisciplinaire et multi fonction (ex. Meuse) - Diffusion de spectacle dans plusieurs villages, mutualisation de diffusion de spectacle - Problèmes de connexions : transports, internet, téléphone « les oubliés », routes - Solidarité entre voisin - Il y a des petites salles partout - Avoir des séances de cinéma itinérantes – qui se passerait de main en main <p style="text-align: right;"><i>Par Nelly Lopez et Charlotte Coudert Belarabi</i></p>
<p>Anne Frézard Responsable d'exploitation Parc Argonne Découverte</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sentiment de solitude, en demande de coopération - Vision négative du PAD, vécu en concurrence avec la Maison de la nature - Coopération avec école de la commune Le Chêne. Maîtresse a travaillé pendant un an sur le thème du loup. Ces échanges ont aidé le PAD pour réaliser dossier pédagogique du parc sur le loup. - Coopération avec la Bibliothèque de Charleville-Mézières : Anne a fait une intervention sur le thème du loup dans le cadre d'une exposition. <p><u>Coopération souhaitée :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Que les gens utilisent le lieu comme lieu d'exposition de ce qu'ils veulent faire, de leurs savoir-faire. - PAD monte un centre de soin pour la faune sauvage. Science participative. On ne peut pas le faire seul, besoin des autres, de coopérer pour amplifier et améliorer. Toutes les écoles devraient faire ça. Sur la ComCom il y a 24 écoles maternelles et primaires et 6 centres de loisirs. - Monter des projets à l'année - Sortir des animations du Parc si les écoles ne peuvent pas se déplacer - Faire de la médiation animale (IME, tous les publics qui ne peuvent pas se déplacer <p style="text-align: right;"><i>Par Nelly Lopez et Charlotte Coudert Belarabi</i></p>
<p>Laurent Huet Président de l'Harmonie</p>	<p><u>Expérience coopération :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Depuis 2 ans coopère avec l'établissement scolaire de Machot donne une perspective aux élèves de l'école de musique, marge de progression, formation en groupe, trouver des équilibres dans l'orchestre - Avec les Tourelles partenariat pour l'organisation de concerts, mise en place de concert et apporter de la fréquentation. - Invitations réciproques avec des Harmonies de la Champagne-Ardenne et invitée dans des communes où il n'y a pas d'harmonie pour faire des concerts. - Coopère avec harmonies des villes jumelées avec Vouziers. Ex : expérience avec ville en République Tchèque. En 2017, Harmonie se rend en Allemagne (Grafenronda). <p><u>Objet de coopération futur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Crainte : approche de la 2C2A. Faire attention à avoir des contraintes qui soient respectueuses des musiciens, de leurs envies et vie de famille aussi. L'Harmonie a un contrat moral avec les élèves, les familles, pour assurer une continuité. Qu'est-ce qu'il en sera si elle est reprise par la 2C2A ? Exemple cité : la ComCom de Rethel a monté une super école qui a fermé au bout de 3 ans... - Crainte : si l'Harmonie ouvre des cours à guitare et piano, cela représente une 20ème d'élèves en plus, une augmentation du prix des cours pour les familles, car la Ville, elle, ne va pas augmenter sa subvention. Mais l'association ne doit pas se livrer à un tri des élèves par l'argent. - Faire moins de sorties mais pour de vrais dépaysements : découvrir des approches différentes, vies différentes, organisations différentes, lors des déplacements à l'étranger les musiciens prennent le bus ensemble se parlent plus, pendant des heures, ça créé du rapprochement - Harmonie va commencer des cours débutant pour adultes - Trouver quelque chose de positif <p style="text-align: right;"><i>Par Charlotte Coudert Belarabi</i></p>
<p>Jacques Laloua Collectif Champsboulou</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir un lieu pour faire du commerce local, croisé avec des approches artistiques pour accueillir les gens, accueillir des pratiques, ateliers, spectacles théâtre, danse, marionnettes,

	<p>arts de la rue... Un lieu permettrait ces rencontres, croisements et aussi donnerait envie et prétexte aux jeunes et aux artistes de tout poil de s'implanter, rester, revenir. Pour des résidences des artistes, expos, etc. souhait d'un lieu vivant, dont les habitants, les artistes s'occupent, fassent vivre avec leurs moyens.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Souhait que les différentes structures se potentialisent les uns les autres - Souhait d'être terre d'accueil pour faire venir les jeunes, des jeunes et artistes d'ailleurs... - Sentiment que les acteurs, dont Chamboutou commence à être entendu par les institutions publics : RDV prévu prochainement avec Élise de la DRAC pour le parcours artistique. - Autre ressource : le maire de Grand Ham, Eladio Seragero, qui continue le théâtre des routes, professeur de sociologie, qui est à l'origine d'un projet d'expérimentation avec des chercheurs de Paris au lycée agricole de Rehel pour implanter « des trucs innovants ». - Les anciennes associations n'ont pas su transmettre, s'élargir, faire de la place...quand tout aller bien <p style="text-align: right;"><i>Par Charlotte Coudert Belarabi</i></p>
<p>Jean-Luc Warsmann <i>Député des Ardennes, membre de la commission des Lois à l'Assemblée nationale</i></p>	<p><u>Expérience de coopération :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Création du café pour tous à Châtel Cheri par l'association Chatel loisirs suite à un DLA, cela a permis d'ouvrir un lieu convivial où se retrouver - Les concerts à Louverny (moins de 100 habitants) en partenariat avec une association internationale, du mécénat privé. Les concerts se sont étendus à l'église et dans le sud des Ardennes. 23ème édition en 2017 <p>Les projets partent toujours d'une volonté d'un homme ou d'une femme qui ont changé les choses. Ce sont des choses qui ne seraient jamais nées spontanément.</p> <p><u>Objets de coopération pertinents :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Bilinguisme. 1 classe bilingue à Vouziers. Pour l'ouverture culturelle, pour l'apprentissage des jeunes en 3ème, 4ème, pour une meilleure insertion professionnelle en incluant l'utilisation du numérique. Cette classe pourrait trouver sa place dans le nouveau pôle scolaire neuf. La difficulté c'est de trouver des professeurs d'allemand. À cause de la migration en Allemagne, ils sont tous « réquisitionnés » pour l'apprentissage de la langue aux migrants. - Santé – bien vieillir. Ça représente la moitié de la population ardennaise. Vouziers c'est moins de 8000 habitants. Avec une population en baisse. Avant la crise la population augmentait et ça a été stoppé net. Pour les retraités qui ont une mobilité réduite, il n'existe aucun logement à Vouziers. Des équipes gériatriques mobiles doivent être développées. En général les habitants partent pour trouver du travail puis reviennent ici pour leur retraite. Mais où ? la ville n'est pas adaptée. On doit aussi développer les activités pour les personnes âgées avec des partenaires, type MSA, avec des associations d'aide à domicile comme ADMR. <p>Les axes seraient la formation au bilinguisme et la santé.</p> <p style="text-align: right;"><i>Par Charlotte Coudert Belarabi</i></p>